

# TARNOS

magazine

Mai 2017

Bulletin municipal d'informations



DOSSIER

URBANISME

PROMENADE DANS  
LE CENTRE-VILLE 2019

## SOMMAIRE

Édito	p.2
Dans le rétro	p.6
<i>Un an déjà !</i>	
Gros plan	p.8
<i>Finances publiques</i>	
Actualités	p.12
<i>Dossier</i>	
<b>PROMENADE DANS LE CENTRE-VILLE DE 2019</b>	
<i>Travaux</i>	
<i>Bienvenue</i>	
<i>Intercommunalité</i>	
Au cœur de la ville	p.32
<i>Ça s'est passé à Tarnos</i>	
<i>Solidarité</i>	
<i>Hommage à Henri Emmanuelli</i>	
Culture	p.36
<i>Patrimoine tarnosien</i>	
<i>« On danse »</i>	
Rendez-vous	p.40
<i>Agenda à venir</i>	
Les associations	p.48
Expression des élus	p.62

### Tarnos Magazine Mai 2017

**Directeur de publication :**  
Jean-Marc LESPADÉ

**Rédaction et maquette :**  
Service Communication

**Photographies :**  
Service Communication

**Impression :** Imprimerie Boucau-Tamos

**Tirage :**  
5 700 exemplaires

Cette publication est imprimée sur du papier label PEFC, fabriqué dans le respect de l'environnement ISO 14001, avec des encres à base d'huile végétale, par une imprimerie certifiée « Imprim'Vert ».

Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas conserver ce document, merci de le déposer dans le conteneur à papier d'un point tri ou d'une déchetterie.



Extrait de la fresque réalisée par Caro Mosaïque sur la scène du Parc de la Nature

# Édito



Jean-Marc Lespade a reçu les élèves de la classe de CM1 de l'école Daniel Poueymidou. Leurs enseignants avaient organisé un rallye sur les services publics communaux.

**Tarnos Magazine : Le développement de la ville semble s'accélérer. Qu'en est-il vraiment ?**

Jean-Marc Lespade : Comme chacun le sait, notre commune est très attractive. Sa qualité de vie, son poids économique et les opportunités d'emploi moins restreintes que dans nombre de régions font de Tarnos une ville en croissance constante, entraînant une très forte demande pour se loger. Imaginez donc, notre service du logement recense près de 1 700 demandeurs, dont 1 400 n'habitent pas Tarnos ! Face à cette énorme pression et aussi celle des promoteurs immobiliers, nous nous sommes donnés les moyens de rester maîtres du développement de la commune, grâce, notamment, à notre document d'urbanisme et à une politique publique d'acquisition foncière. Cela nous préserve ainsi d'un développement anarchique et nous permet de densifier l'espace d'une manière raisonnée, essentiellement le long de la RD810.

**TM : Justement, où en est-on du remodelage urbanistique de la RD810 ?**

JML : Tout d'abord, permettez-moi d'insister sur le fait que nous sommes attachés à garder pour Tarnos le visage humain qui est le sien. C'est pourquoi, nous veillons à ce que tout programme immobilier comporte au minimum 30 % de logements sociaux. Le secteur de la RD810 est effectivement en profonde transformation. Trois projets sont en cours : l'achèvement imminent de la dernière résidence de l'ensemble Loustaunau, le programme des résidences Saint-Nicolas, en cours, et le démarrage du chantier la résidence Héphaïstos. D'ici quelques mois,

*« Nous sommes attachés à garder pour Tarnos le visage humain qui est le sien »*

l'angle de l'avenue Allende, actuellement dégradé, sera à son tour remodelé. Non loin de la résidence Femmes d'un Siècle, un projet mixant habitat et activité tertiaire devrait, lui aussi, débuter prochainement. De l'autre côté de l'avenue, les acquisitions foncières par la ville se poursuivent petit à petit. Dernièrement, vous l'avez constaté, nous avons d'ailleurs détruit deux habitations à l'abandon. L'aménagement de ce vaste périmètre en cœur de ville est en cours de réflexion.

**TM : Mais cet axe de développement ne prendra-t-il pas pleinement son sens avec l'arrivée du Trambus ?**

JML : Effectivement. L'intensité de la circulation automobile pendulaire, avec ses 22 000 véhicules quotidiens, générant bruit et particules fines, doit impérativement être réduite sur cet axe. Pour atteindre cet objectif, avec le Syndicat des transports urbains (Stacba), nous travaillons activement à équiper l'axe Tarnos/Bayonne d'un moyen de transport collectif performant : le Trambus, avec un parking relais à l'entrée nord de Tarnos, dans lequel les automobilistes laisseront leurs véhicules. Cet équipement se devra d'être prioritaire dans le trafic routier. Il devrait pouvoir aussi décourager un nombre conséquent d'automobilistes en transit de continuer à traverser notre ville.

**TM : Où en êtes-vous de l'aménagement du centre-ville ?**

JML : Les projets d'habitat et de commerce en pied d'immeubles, la mise en service du Trambus, les équipements publics dont nous nous sommes dotés ces dernières années – je pense notamment à la médiathèque, à l'école Poueymidou et la micro-crèche les Moussaillons – ne suffisent pas à donner une pleine cohérence à ce secteur. Pour disposer d'un centre-ville dynamique et apaisé, une place publique centrale est indispensable. Tel est notre objectif avec la réalisation de la place Alexandre Viro, dont les travaux démarreront aussi d'ici peu. Cette place reliera la résidence Héphaïstos à la place Dous Haous, en rendant le haut de l'avenue Lénine piétonnier. Dès 2019, les Fêtes de Tarnos, nombre d'animations et un marché revivifié occuperont cet espace.

*« Pour disposer d'un centre-ville dynamique et apaisé, une place publique est indispensable. »*

**TM : Manifestement, les Tarnosiens doivent s'attendre à de lourds travaux dans les mois à venir ?**

JML : Le projet de centre-ville de demain que nous avons co-construit avec les Tarnosiens prend peu à peu forme. Sa mue va s'accélérer cette année. Il va changer de visage en acquérant une fière allure et en trouvant toute sa cohérence. La réalisation de la place Viro demandera de lourds travaux. Mais rien de comparable avec ceux du Trambus qui devraient débiter d'ici un an. Nous sommes conscients des nuisances qu'entraîneront ces travaux. Par avance, je tiens à remercier les riverains pour leur compréhension pendant la période délicate, avec son lot de gênes et de désagréments, qui nous attend. En tout état de cause, la réalisation des projets structurants de la place Viro et du Trambus, c'est une révolution qui va

*« La réalisation des projets structurants de la place Viro et du Trambus, c'est une révolution qui va se réaliser sous nos yeux. »*

se dérouler sous nos yeux, et les deux ans de chantier seront vite oubliés lorsque nous pourrons profiter de notre ville autrement.

**TM : À vous entendre, le projet de Trambus et la continuité de la desserte de Tarnos seraient désormais acquis ?**

JML : Si les Tarnosiens n'avaient pas lutté avec détermination, la desserte de Tarnos aurait disparu, ou, au mieux, aurait été considérablement réduite. Souvenons-nous que la seule solution que nous proposait à l'origine l'État était de passer une convention avec la Communauté d'agglomération Pays Basque, qui aurait abouti, en définitive, à ce que nous augmentions très fortement les impôts locaux. La raison l'ayant emporté, cette solution a été levée par le maintien de Tarnos dans le syndicat des transports. Néanmoins, nous restons vigilants à ce que la victoire des Tarnosiens ne soit pas remise en cause et que le projet de Trambus se concrétise rapidement.

**TM : Le budget de la ville vient d'être adopté. Quelles sont les capacités financières de la commune ?**

JML : Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, les recettes de la ville sont en baisse. La raison en est l'effondrement des dotations d'État. En 2013, l'État nous versait 132 euros par habitant, aujourd'hui ce n'est plus que 26. À cela, s'ajoute tout un ensemble de mesures gouvernementales qui accroissent nos dépenses. Sur l'ensemble du mandat, on évalue le cumul du manque à gagner et des dépenses nouvelles imposées à 10 millions d'euros, soit l'équivalent de la réfection de la totalité des voies communales ou la construction de deux piscines. Grâce à une gestion rigoureuse, par la recherche de ressources nouvelles ne pesant pas sur les ménages tarnosiens et des économies ne touchant pas le cœur des priorités municipales, nous parvenons à maintenir nos capacités financières en maintenant un endettement bas.

**TM : Concrètement, quels sont les projets dans ce budget ?**

JML : Nous avons établi pour cette année un programme d'investissement de l'ordre de 5,8 millions d'euros, que nous consacrons, notamment, à la réalisation de la place Viro, du Trambus, la réhabilitation du centre technique



municipal, la réfection de la voirie de l'avenue du Dauphin, la construction du foyer des jeunes travailleurs et l'extension et le réaménagement des cimetières.

**TM :** La réalisation d'une piscine n'est donc plus à l'ordre du jour ?

**JML :** Avec des recettes en constante régression, nous ne pouvons hélas toujours pas réaliser ce beau projet. Il en est de même hélas pour la restauration du château de Castillon. Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter la fiscalité. Cet engagement, nous le tenons depuis 8 ans et n'entendons pas le remettre en cause. Dans le contexte actuel d'austérité imposé par l'État, la concrétisation du projet de piscine ne peut ainsi être envisagée à moyen terme, sans pour autant être abandonnée.

*« Nous nous sommes engagés à ne pas augmenter la fiscalité. Cet engagement, nous le tenons depuis 8 ans et n'entendons pas le remettre en cause. »*

**TM :** Comment expliquez-vous que l'État vous ait assigné au Tribunal administratif pour le fait que vous vous révoltiez du « hold-up d'1,3 million d'euros sur le budget communal » ?

**JML :** Les vérités sont toujours bonnes à dire. Mais, manifestement, demander à l'État de desserrer l'étau de ses contraintes financières sur notre ville soulève son courroux. Le TA lui a hélas donné raison, en nous enjoignant de retirer la banderole qui défendait les moyens de fonctionner de la commune et les conditions de vie de la population. Respectueux de cette décision, nous avons ôté la banderole, en la confiant aux Tarnosiens qui sauront user de leur droit d'expression. Avec eux, nous ne désarmons pas dans notre juste combat.

**TM :** Face aux constats d'échec que vous dressez de la Communauté de communes, vous souhaitez organiser « des États généraux du Seignanx ». En quoi consisteraient-ils ?

**JML :** Ces dernières années, la Communauté de communes a accumulé les échecs en matière de développement économique, d'aménagement du territoire, de pouvoir d'achat des habitants et de fonctionnement démocratique. N'acceptant plus de voir le Seignanx tiré ainsi vers le bas, nous pensons qu'il faut enclencher une nouvelle dynamique qui consisterait, notamment, à définir une politique économique s'appuyant sur les points forts du territoire, à répartir équitablement l'investissement communautaire, à supprimer ou réduire l'iniq



d'enlèvement sur les ordures ménagères, à retrouver une coopération entre communes membres, et à nous inscrire pour l'avenir dans une nouvelle intercommunalité plus puissante, donc plus efficace. Il est indispensable que la Communauté de communes restaure les liens avec la population. C'est pourquoi, nous entendons co-construire un projet alternatif avec tous les habitants du Seignanx, par l'organisation à l'automne d'« États généraux du Seignanx ».

*« N'acceptant plus de voir le Seignanx tiré ainsi vers le bas, nous pensons qu'il faut enclencher une nouvelle dynamique »*

**TM :** Vous souhaitez que la présidence du Seignanx échoit à Tarnos. Êtes-vous candidat ?

Tout d'abord permettez-moi de rappeler qu'une communauté de communes est un établissement public de coopération entre communes. Doit donc prévaloir en son sein un esprit et des règles qui visent à assurer cette coopération. La meilleure garantie pour cela est une présidence tournante. Or, cela fait neuf ans que Tarnos, qui, rappelons-le, représente 48 % de la population et 76 % des recettes fiscales de la communauté de communes, n'a pas été à la tête de la communauté de communes. Cela fait aussi un an et demi que notre commune n'a plus de vice-présidence. Pour répondre à votre question : je ne suis pas candidat. Seule 6 % des présidences d'intercommunalités sont actuellement assurées par une femme. Le Seignanx se grandirait d'élire une Tarnosienne à sa tête.

**TM :** Vous indiquez que le développement économique porté par le Seignanx est un échec, mais qu'en est-il de celui porté par la Ville ?

**JML :** Sur l'espace technologique Jean Bertin une nouvelle entreprise vient de s'installer. Il s'agit de Formétal qui devrait être suivie par une autre : Housset Métal, avec pour ces deux sociétés une soixantaine d'emplois. L'économie sociale et solidaire continue elle aussi à se développer. Safran Helicopter Engines a démarré son vaste chantier de modernisation de son outil de production. Les constructions du pôle de formation des industries technologiques et de l'école internationale du support dans les métiers de la maintenance des moteurs aéronautiques Safran devraient débiter à l'automne. Et Celsa laisse entendre qu'elle est proche du bouclage de son plan financier pour la construction de deux laminoirs. Enfin, c'est avec une grande satisfaction que nous enregistrons l'ouverture de nouveaux commerces.



# DANS LE RÉTRO

Les associations et les jeunes ont pris des initiatives au profit de tous ! Ici, le Summer Fest organisé par le Resto-bus et les MNS de la Digue.



Extension du skate parc réalisée avec les usagers du lieu : une belle histoire !

# UN AN DÉJÀ !

Il s'en est passé des choses, en un an de mandat...



Toche pas à mon bus : un mouvement citoyen crucial !



Rendez-vous de la Jeunesse : partant des problématiques des jeunes, tous les acteurs du territoire ont créé une nouvelle dynamique autour de la Ville.



La Ville a lancé de nouveaux outils numériques, plébiscités. Nouvelles avancées prévues cette année !



Jazz en Mars 2017 : un succès qui ne se dément pas.



À la médiathèque, expositions, conférences et autres ateliers font le plein. Ici, une exposition sur le thème de la Guerre d'Espagne.



Tarnos labellisée « Ville active et sportive »



Fête de Tarnos



Économie : des projets importants ont démarré cette année (Safran, Celsa, nouvelles arrivées à Tarnos-Bertin,...)



Voie de contournement officiellement actée par l'ensemble des partenaires. Fin des travaux en 2019.



La Plaine : la 5<sup>e</sup> tranche des travaux bientôt finalisée.



Les sportifs tarnosiens ont obtenu de beaux résultats cette année, à l'instar de l'équipe senior de la SICSBT Handball !

## RAPPEL DES 10 PRIORITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

### « Des élus à vos côtés »

1. Résister à l'austérité : pas d'augmentation de la fiscalité sur les ménages.
2. Participation démocratique des citoyens à la définition des projets.

### « Des services publics de proximité »

3. Maintenir et développer le service public local, garant du vivre ensemble, en y associant la gratuité (école, médiathèque) ou une tarification sociale (culture, sport, séjour jeunesse, restauration scolaire) adaptée aux moyens de tous.
4. Soutenir le milieu associatif.

### « Le développement au service de l'emploi »

5. Encadrer le développement économique pour favoriser et préparer l'implantation d'entreprises créatrices d'emplois et l'embauche de la main d'œuvre locale.
6. Accompagner le secteur de l'économie sociale et solidaire.

### « La ville pour la qualité de vie »

7. Aménager la ville en respectant la qualité de vie des habitants et des liens sociaux qui les unissent.
8. Garantir la protection environnementale comme critère de développement.

### « Pour une voix forte du Seignanx »

9. Garantir une véritable coopération communautaire, sur la base de projets partagés.
10. Accompagner un développement urbain équilibré au service du Seignanx.

# FINANCES PUBLIQUES



## BUDGET 2017

Alain Perret, Adjoint au maire, chargé des Finances, de la Voirie et des Réseaux, nous présente le budget 2017 de la commune.

Sous prétexte du pacte de responsabilité et de solidarité, le Gouvernement a dilapidé 40 milliards d'euros pour baisser le coût du travail sans augmenter les salaires. Il a réduit les impôts des entreprises sans lutter contre la fraude fiscale, et en émettant des chèques en blanc au titre du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE), il a permis à notre pays d'être champion en matière de dividendes versés aux actionnaires, sans réduire le chômage de masse.

Cette dette totalement artificielle qui se monte aujourd'hui à plus de 2000 milliards d'euros est utilisée comme moyen de chantage contre les services publics et le financement de la solidarité nationale.

Pour combler ce déficit, l'État rend responsable les collectivités locales de sa gestion désastreuse en les ponctionnant de plus de 11 milliards, par le biais d'une amputation sans précédent de leur dotation globale de fonctionnement. Sur ce mandat, Tarnos est ainsi sanctionnée à hauteur de 5,6 millions d'euros sur ses recettes, alors que de nouvelles dépenses nous sont imposées.

### ➔ De nouvelles missions imposées

Parallèlement à cette ponction sur les recettes communales, des mesures gouvernementales récentes alourdissent les dépenses.

#### Par exemple :

- **180 000 €** > réforme des retraites (hausse cotisation employeurs publics non compensée)

- **370 000 €** > rythmes scolaires

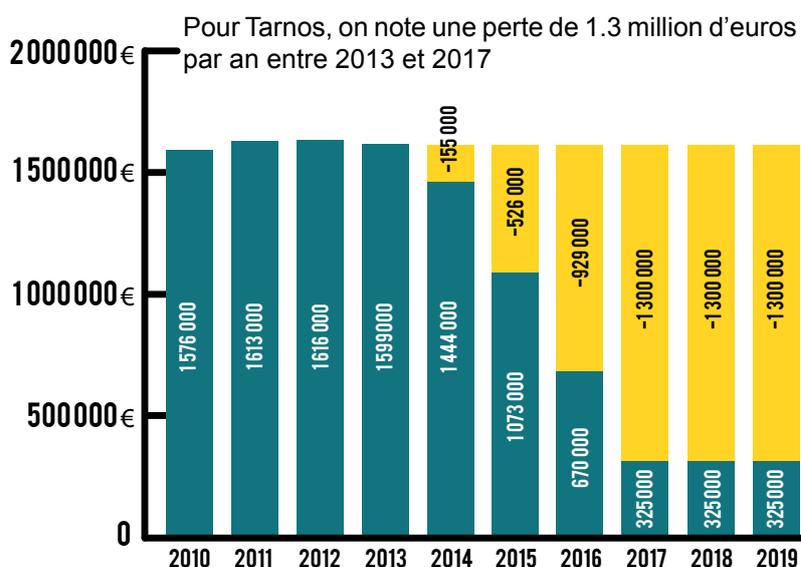
- **92 000 €** > pénalités logements sociaux dû au passage brutal du seuil de 20 à 25%

- **431 000 €** > FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)

- **118 000 €** > revalorisation indiciaire des agents non compensée

Soit un total annuel de perte pour la ville (dépenses supplémentaires et recettes moindres) de **2.5 millions d'euros**

### ➔ Baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)



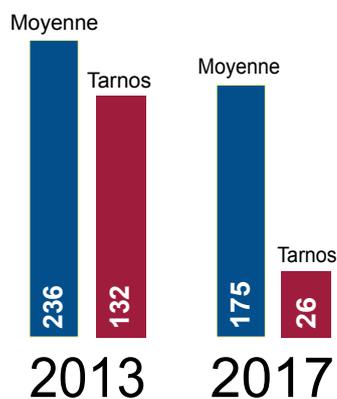
### QU'EST-CE QUE LA DGF ?

À partir de 1982, l'État a transféré aux communes toujours plus de ses missions. En échange, il a compensé financièrement ces transferts de compétences aux collectivités (communes, départements, régions) qui devaient désormais assurer ces nouvelles missions, en lieu et place de l'État : écoles, crèches, état civil...

**Dernier exemple en date :** Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017, les cartes nationales d'identité, dont l'État a la compétence, sont devenues biométriques. Désormais, les administrés des communes alentours non équipées sont invités à effectuer leur démarche à Tarnos. Ceci représente une augmentation significative de la charge de travail des agents qui n'est compensée qu'à la marge par l'État.

**Une baisse des dotations qui affecte terriblement Tarnos, de par son profil financier**

Dotation Globale de Fonctionnement par Habitant :



Soit en 2017 une **DGF par habitant 7 fois inférieure** à la moyenne des villes de même strate.

**Selon l'État, combien vaut un habitant de Tarnos par rapport aux habitants des communes voisines ? (ratio DGF par habitant)**

- Tarnos : 325 000 euros (26 euros par habitant)
- Saint-Martin-de-Seignanx : 379 000 euros (74 euros par habitant)
- Ondres : 849 000 euros (168 euros par habitant)

**Pourquoi de tels écarts d'une ville à l'autre ?**

Le calcul des DGF est très complexe. Il prend en compte des critères de population, de superficie de la commune, des équilibres de son budget, de ses ressources fiscales, du fait que la commune soit plutôt urbaine ou rurale (Ondres par exemple bénéficie de fonds de solidarité avec les communes rurales)...

**Commentaire d'Alain Perret :**

Officiellement, les communes s'administrent librement, laissant aux citoyens le soin de choisir leurs politiques locales. Dans les faits, **l'État impose sa vision politique** de la manière dont doivent être gérées les communes, en sanctionnant financièrement celles qui ne vont pas dans son sens.

La baisse de la DGF pénalise par exemple, de fait, les communes qui n'ont pas choisi d'externaliser certains services, même si garder ces services publics peut revenir in fine moins cher à la collectivité. **On est ici dans une sanction idéologique.**

**Commentaire d'Alain Perret :**

Ces écarts s'accroissent ces dernières décennies, avec une accélération ces dernière années. Voulant imposer à tous l'austérité, les Gouvernements successifs réduisent de manière drastique l'enveloppe globale des dotations, tout en continuant à décharger l'État de certaines de ses missions sur les communes.

Voici donc le raisonnement : **moins de moyens compensatoires pour les communes + missions croissantes imposées + exigence et pression pour leur auto-réduction de leur personnel et moyens = affaiblissement volontaire des communes** au profit de super-structures et d'éloignement du citoyen des centres de décision.



Le Préfet des Landes a obtenu du Tribunal administratif de Pau que la banderole dénonçant la baisse des dotations des collectivités soit enlevée de la façade de l'Hôtel de Ville.

En septembre 2015, dans le cadre d'une action nationale de l'Association des Maires de France (AMF), des actions « J'aime ma commune » étaient organisées partout en France. Cette association, regroupant les maires de toutes couleurs politiques, alertait sur la baisse des dotations de l'État.

À Tarnos, M. le Maire, Jean-Marc Lespade, avec l'appui du Conseil municipal, avait souhaité s'inscrire dans ce mouvement en apposant une banderole sur la façade de l'Hôtel de Ville. Les administrés avaient également été amenés à exprimer leur attachement aux services communaux – et donc au maintien de leurs moyens – lors de rassemblements devant la banderole.

Les Préfets des Landes successifs, représentants de l'État sur le territoire, affirmant que cette mobilisation portait atteinte à la neutralité des services publics, ont exigé du maire l'enlèvement de la banderole. Assignée au Tribunal administratif de Pau, la Ville a été contrainte de la retirer.

Jean-Marc Lespade, ne se disant pas surpris de cette décision du tribunal, a décidé de ne pas la contester. En revanche, la banderole va être confiée aux habitants de la commune qui seront libres, eux, de faire valoir leur droit d'expression.

Le combat des maires de France contre la baisse des dotations des collectivités continuera également, en témoignent les nombreux messages de soutien venant de toutes les Landes, mais aussi de tout le pays, qu'a reçus Jean-Marc Lespade.

Retrouvez l'histoire des conflits entre Préfets des Landes et maires de Tarnos sur le site de la Ville : « Découvrir la ville – Histoire – Les Maires de Tarnos dans la lutte ».

### Commentaire d'Alain Perret :

Malgré l'austérité imposée, nous avons la volonté de maintenir le plus haut niveau de service et de continuer à investir pour la Ville avec un budget de résistance, sans augmenter les impôts !

### Un budget de résistance

Des taux stables depuis 2010, conformément à l'engagement pris par la majorité municipale lors de son élection.

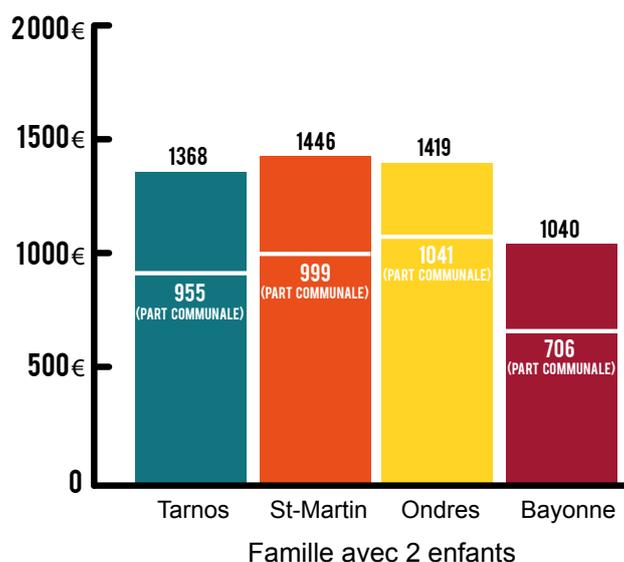
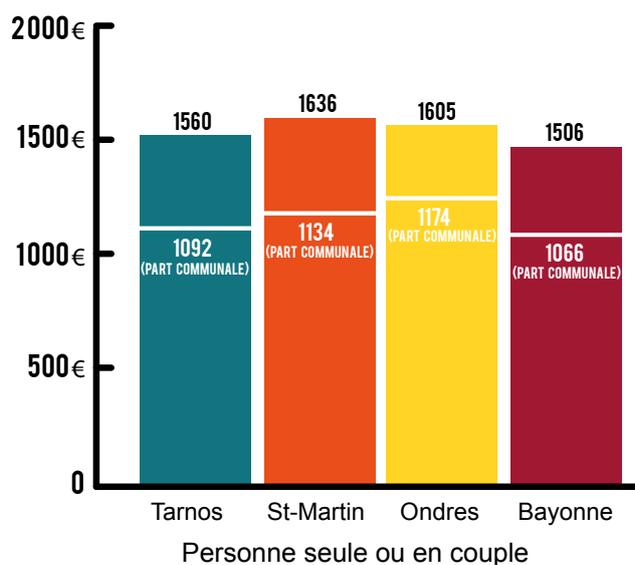
Taxe d'Habitation : 19,97%

Taxe Foncière : 23,23%

Taxe sur le Foncier Non Bâti : 56,10%



Estimation 2017 de l'impôt moyen (commune et intercommunalité) pour un contribuable propriétaire (Taxe d'Habitation + Taxe Foncière + Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) à Tarnos, Saint-Martin-de-Seignaux, Ondres et Bayonne



### Une situation saine : endettement et capacité de désendettement

Un endettement inférieur à la moyenne  
627 € par habitant, contre 944 €  
pour les villes de même strate

Une capacité de désendettement  
inférieure à 5 ans, contre 6 ans  
pour les villes de même strate

Pour autant, un contexte qui a conduit la commune à prendre des décisions pour restaurer ses capacités financières et financer son plan pluriannuel d'investissement

**AUTOFINANCEMENT 2017 = ENVIRON 1 400 000 €**

L'autofinancement est la capacité d'une ville à dégager son propre financement une fois qu'elle a effectué toutes ses autres dépenses de fonctionnement.

**Recettes de fonctionnement - Dépenses de fonctionnement = Autofinancement**

L'autofinancement est une ressource importante pour financer les investissements de la Ville.

**10 MILLIONS D'EUROS CUMULÉS EN MOINS  
SUR L'ENSEMBLE DU MANDAT, C'EST  
L'ÉQUIVALENT DE :**

- La réfection de la totalité des voies communales
- 70 emplois publics sur l'ensemble de la période
- 1,3 fois la dette communale
- La construction de deux piscines...

## Les investissements majeurs en 2017

### Voirie aménagement urbain

- Place Alexandre Viro
- Participation à la réalisation du Trambus
- Réhabilitation de l'avenue du Dauphin (puis de la rue du 19 mars 1962)
- Extension - réaménagement des cimetières
- Divers (acquisitions foncières, démolitions secteur Serpa...)

### Bâtiments publics

- Réhabilitation du centre technique municipal
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Participation à la reconstruction du Foyer des Jeunes Travailleurs

### Environnement

- Renouvellement des candélabres et mise aux normes de l'éclairage public
- Action pluviale

*Pour en savoir plus, lire le dossier des pages 14 à 27.*

**CE PROGRAMME NÉCESSITE  
UN EMPRUNT DE  
1.3 MILLION D'EUROS**

➔ Un programme prévisionnel d'investissement (PPI) ambitieux : 15 millions d'euros sur 4 ans

#### Commentaire d'Alain Perret :

Attention ! Le PPI est soumis aux arbitrages du futur gouvernement en matière de financement des collectivités locales.

#### Aménagements, déplacements, voiries, réseaux : 6,5 M€

Projets cités ci-contre à gauche auxquels s'ajoutent l'avenue Jean Lassalle et la voie de contournement.

#### Bâtiments : 6,5 M€

Outre les investissements présentés ci-contre à gauche : maison Belin-Garcia, désamiantage, ravalements, chaufferies...

#### Équipement des services et renouvellement du matériel : 1,1 M€

#### Acquisitions et portage fonciers : 854 000 €

... À ces sommes s'ajoute le remboursement de la dette (4 300 000 € sur l'encours existant au 31 décembre 2016).

**> Soit des dépenses d'investissement supérieures à 19 000 000 € entre 2017 et 2020**

## Un choix politique fort : le soutien des associations

**La Ville de Tarnos l'affirme souvent : ici, tout est fait pour que les associations aient les moyens de vivre, et de pouvoir cultiver vivre-ensemble et lien social.**

**Fierté de la Ville et inscrit dans l'ADN de Tarnos, ce choix politique a toutefois un coût, peu visible des Tarnosiens et des membres des associations eux-mêmes.**

#### Les subventions aux associations : 465 000 €

La Ville de Tarnos maintient jusqu'à présent le montant global de soutien au monde associatif : sport, culture, aide familiale, insertion,...

#### Moyens humains : 350 000 €

Le service Vie culturelle et sportive consacre une grande partie de son temps de travail à l'accompagnement des associations : 14 600 heures d'aide logistique (installation et entretien des salles et terrains de sport, prêt de matériel, soutien aux manifestations et festivités, etc) et 2 400 heures d'accompagnement administratif (gestion des salles, aide aux démarches, etc.). Ceci ne prend bien sûr pas en compte le travail plus ponctuel d'autres services municipaux : services techniques, communication, jeunesse, etc.

#### Prêt gratuit de salles municipales : équivalent à 534 jours cumulés par an

La mise à disposition des salles et autres infrastructures sportives est gratuite pour les associations. Elle donne néanmoins lieu à un conventionnement entre la Ville et les associations.

#### Mise à disposition gratuite de matériels

Chaises, tables, sonorisation, minibus, etc. peuvent être empruntés gratuitement par les associations.

#### Des ressources auxquelles la Ville renonce

Notre Ville, en faisant le choix de soutenir le monde associatif, renonce de fait à un certain nombre de ressources potentielles :

- étant largement utilisées par les associations, prioritaires, les salles municipales ne peuvent pas être louées à des particuliers ou à des organisateurs d'événements privés

- le recours à la publicité n'est pas - ou rarement - utilisé par la ville, afin que les moyens mobilisables chez les entreprises, commerçants et sponsors locaux puissent se tourner entièrement vers le monde associatif tarnosien.

Retrouvez la liste et les coordonnées des 150 associations tarnosiennes en bas de page du site de la Ville : [www.ville-tarnos.fr](http://www.ville-tarnos.fr)

## I CONSEIL MUNICIPAL

### Compte-rendu de la séance du 9 février

#### ➔ Investissement

Sur les conseils de la Chambre Régionale des Comptes, la Ville de Tarnos s'est dotée d'un Programme Prévisionnel d'Investissement (PPI) pour les années 2017 à 2020. Le Conseil municipal prend acte de la présentation de ce PPI. (Lire p.11).

#### ➔ Budget

Le Conseil Municipal adopte le budget principal 2017. Il décide de maintenir les taux de la fiscalité locale inchangés depuis 2010, à savoir :

- 19,97 % pour la taxe d'habitation
- 23,23 % pour la taxe foncière
- 56,10 % pour la taxe sur le foncier non bâti

Le Conseil municipal adopte aussi les budgets 2017 de la Mission d'Action Culturelle, du Pôle de services Jean Bertin et du Lotissement Bertin. (Lire p.8 à 11).

#### ➔ Délégation de Service Public

Depuis 2012, l'accueil de loisirs sans hébergement fait l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP) attribuée à l'Association pour le Centre de Loisirs. Cette DSP arrivant à son terme à la rentrée scolaire 2017, le Conseil municipal décide de lancer une nouvelle procédure de DSP pour ces activités de loisirs.

#### ➔ Foncier

Afin de régulariser un alignement en bordure de RD 810, le Conseil municipal décide d'acquérir une bande de terrain appartenant au Conseil départemental, d'une superficie de 199 m<sup>2</sup> pour un montant de 4 000 €.

#### ➔ Développement économique

Le Conseil municipal approuve le projet de convention 2017 à intervenir avec le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx qui permettra d'intensifier le développement économique de la Commune afin de favoriser la création d'emploi.

Le Conseil municipal approuve le projet de convention annuelle 2017 à intervenir avec la SCIC Interstices Sud Aquitaine afin de la soutenir dans ses projets de développement économique et de soutien aux créateurs d'activité.

#### ➔ Centre Technique Municipal Albert Castets

Dans le cadre de la réhabilitation du Centre Technique Municipal, les contraintes réglementaires et les différents diagnostics obligatoires ont permis d'affiner le projet. Le Conseil municipal approuve l'Avant-Projet Définitif (APD), le coût prévisionnel des travaux en

résultant et la rémunération du maître d'œuvre par le biais d'un avenant. (Lire p.28-29).

Il autorise également M. le Maire à lancer le marché relatif à la réhabilitation du Centre Technique Municipal.

#### ➔ Subvention exceptionnelle

Le Conseil municipal accorde une subvention exceptionnelle à la Prévention Routière des Landes à hauteur de 150 € dans le cadre de leurs actions pédagogiques, notamment celles en direction des enfants.

#### ➔ Petite enfance / Enfance

Dans le cadre du fonds d'accompagnement « Publics et Territoires Enfance », la CAF a apporté un soutien financier à la Commune pour plusieurs projets. Le Conseil municipal approuve les conventions fixant les conditions de versement de ces aides d'un montant total de 5 590 €.

#### ➔ Ressources humaines

À la suite d'un outrage à personne dépositaire de l'ordre public, le Conseil municipal accorde la protection fonctionnelle à cet agent.

Le Conseil municipal adopte le tableau des effectifs permanents à temps complet et non complet pour l'année 2017.

#### ➔ Abrogation d'une délibération

Le 18 avril 2016, le Conseil municipal a délibéré contre l'installation des compteurs d'électricité communicants de type Linky sur la commune de Tarnos. Le Tribunal administratif de Pau, suite à une requête du Préfet des Landes, a suspendu l'exécution de ladite délibération, jusqu'à ce qu'il soit statué au fond sur la légalité de cette décision. À ce jour, tous les jugements rendus au fond l'ont été en défaveur des communes opposées à Linky. Aussi, sur conseil du Collectif national des communes refusant Linky et Gazpar, le Conseil municipal se prononce en faveur de l'abrogation de ladite délibération, dans l'attente d'adopter une nouvelle délibération plus solide juridiquement.

# Compte-rendu de la séance du 22 mars

## ➔ Finances

Le Conseil municipal adopte une décision modificative sur le budget 2017 de la Mission d'Action Culturelle suite à l'annulation de la venue d'un artiste.

## ➔ Foncier

Dans le cadre du projet immobilier Saint-Nicolas, le Conseil municipal décide de céder au Comité Ouvrier du Logement (COL) la parcelle cadastrée section AI n°1721 pour la somme de 4 000 €.

À la suite du compromis de vente passé en septembre 2016 avec le COL dans le cadre du programme immobilier Héphaïstos, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer l'acte définitif de cession des parcelles communales d'une superficie totale de 3 040 m<sup>2</sup> moyennant le prix de 1 202 772 €.

Dans le cadre du programme immobilier Héphaïstos, le Conseil municipal décide de conclure un prêt à usage avec le COL afin que la Commune bénéficie de la mise à disposition gratuite d'un local de 60 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée de l'angle ouest du projet.

## ➔ Cimetières

Les tarifs liés à la gestion des cimetières de la Ville n'ayant pas été révisés depuis 2002, le Conseil municipal met en place de nouveaux tarifs et ajoute une durée de 30 ans des concessions proposées aux familles.

## ➔ Rue Georges Lassalle

Dans le cadre des études d'aménagement de la rue Georges Lassalle, le Conseil municipal passe une convention avec la commune de Boucau afin que cette dernière soit désignée maître d'ouvrage unique. Parallèlement, cette convention fixera les modalités de consultation de la Commune ainsi que sa participation financière à hauteur de 50 % du coût des études.

## ➔ Vie associative

Le Conseil municipal approuve les conventions de partenariat à intervenir avec les associations sportives et culturelles relatives à l'attribution d'une subvention annuelle pour l'année 2017, au soutien à des projets spécifiques, à la mise à disposition régulière d'installations sportives ou à l'intervention des services municipaux sur ces installations.

## ➔ Sécurité

Dans le cadre de la sécurité routière, l'ADAVEM a proposé de mettre à disposition de la Ville 6 personnes volontaires à un « Stage de Participation Citoyenne » (SPC) pour participer à l'animation du point de sensibilisation aux conduites à risques pendant les fêtes locales. Le Conseil municipal approuve la convention conclue avec l'ADAVEM.

## ➔ Médiathèque municipale

Dans le cadre de la manifestation « Coup de jeune à la médiathèque » autour de la littérature de jeunesse, le

Conseil municipal décide de demander une subvention auprès du Conseil Départemental des Landes.

## ➔ Environnement

Après avoir animé le comité de pilotage du site Natura 2000 « Zone humide du Métro », la Commune est de nouveau candidate pour présider ce comité de pilotage et procéder à l'animation et au suivi de ce site de 2017 à 2019. Le Conseil municipal valide cette candidature.

Dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs du site Natura 2000 « Zone humide du Métro », le Conseil municipal donne un avis favorable à l'extension de ce site.

## ➔ Marchés publics

Considérant que les lots « Épicerie » et « Surgelés viandes, poissons et volailles » ont été déclarés sans suite, le Conseil municipal décide de lancer une nouvelle procédure pour ces 2 lots du marché de fourniture de denrées alimentaires.

Dans le cadre du futur marché de fourniture de carburant, le Conseil municipal accepte de constituer un groupement de commandes avec le Syndicat Intercommunal du Parc des Sports, le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP), le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'Association pour le Centre de Loisirs et autorise le lancement d'un nouveau marché.

## ➔ Déclassement de matériel

Le Conseil municipal décline du domaine public de la Commune un saxophone baryton de marque Yanagisawa afin de le vendre pour la somme de 900 €.

## ➔ Ressources humaines :

Dans le cadre du recrutement d'une Coordinatrice Petite Enfance, le Conseil municipal décide de créer un poste de catégorie A sur le grade de Cadre de Santé de 2<sup>e</sup> classe.

Le Conseil municipal décide de créer des postes d'agents contractuels afin d'assurer le surcroît de travail occasionné par les activités saisonnières dans les services suivants : Police Municipale, Direction de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse, Direction de l'Aménagement et du Patrimoine, Direction de la Vie Culturelle et Sportive, surveillance et nettoyage des plages.

Afin de répondre à un besoin ponctuel de renfort au service Espaces verts lié à la mission Zéro-phyto, le Conseil municipal crée deux postes dans le cadre de la disposition des Contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE).

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

11 et 18 juin : on vote pour les législatives !

### Quels papiers pour voter ?

Pour pouvoir voter, il faut :

- Être inscrit(e) sur les listes électorales
- Justifier de son identité. Pièces d'identité autorisées : carte nationale d'identité ou passeport (même périmés), carte vitale avec photographie, carte du combattant de couleur chamois ou tricolore, carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie, carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF, permis de conduire, permis de chasser avec photographie délivré par le représentant de l'État,... Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport.

**La carte électorale** : en plus d'avoir une valeur symbolique forte, la carte d'électeur vous permet de connaître votre bureau de vote et de vous retrouver plus facilement sur les listes électorales lorsque vous passez devant l'urne. Elle n'est toutefois pas obligatoire pour voter.

### Je vais avoir 18 ans

Pour les élections législatives, les jeunes qui auront 18 ans entre le 23 avril et le 10 juin seront inscrits d'office sur les listes électorales.

N'hésitez pas à vous manifester auprès du service Affaires générales si vous n'avez pas reçu le courrier vous informant de cette inscription.

### Je ne peux pas venir voter le jour du scrutin

Si vous ne pouvez pas vous déplacer les jours de scrutin, vous pouvez désigner une personne qui le fera à votre place. Comment faire ?

Vous devez vous rendre à la gendarmerie, au commissariat de police ou au tribunal d'instance situés dans votre commune de domicile ou de travail. Si vous le souhaitez, avant de vous déplacer pour faire valider votre procuration, vous pouvez télécharger sur le site [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr) le formulaire (cerfa 14952\*01) et le compléter.

Votre mandataire doit remplir les deux conditions suivantes :

- Être inscrit sur les listes électorales de la même commune que vous, sans forcément être électeur dans le même bureau de vote.
- Détenir, le jour du scrutin, une seule procuration établie en France (deux procurations au maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger).

Votre procuration est valable pour une élection donnée, soit pour l'un des deux tours ou pour les deux. Mais vous pourrez demander si vous le souhaitez une procuration pour une durée déterminée sans que celle-ci ne puisse dépasser une année.

### ATTENTION !

**FERMETURE  
DES BUREAUX  
DE VOTE À 18H  
UNE SEULE SEMAINE  
ENTRE LES DEUX TOURS**

### Vie citoyenne

Les élections constituent un temps fort de la vie citoyenne de la commune. Au-delà de l'aspect politique de celles-ci, l'organisation des bureaux de vote représente un enjeu important pour le recueil des votes et revêt un certain formalisme.

Si vous souhaitez participer à la vie des bureaux de vote au titre d'assesseur<sup>1</sup> ou de scrutateur<sup>2</sup>, à vous de jouer ! Contactez dès à présent le service Affaires générales.

<sup>1</sup> Assesseur : avec le président et les autres assesseurs, il assure le bon déroulement des opérations de vote.

<sup>2</sup> Scrutateur : il assure le dépouillement : ouverture des enveloppes et comptage des voix.

Plus de renseignements  
Service Affaires générales  
☎ 05 59 64 34 44



# ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Retrouvez les résultats du 1<sup>er</sup> tour

	NOMBRE	% INSCRITS	% VOTANTS
Inscrits	9 957		
Abstentions	2 067	20.76	
Votants	7 890	79.24	
Blancs	166	1.67	2.10
Nuls	57	0.57	0.72
<b>Exprimés</b>	<b>7 667</b>	<b>77</b>	<b>97.17</b>

CANDIDATS / LISTES	VOIX	% EXPRIMÉS
Nicolas Dupont-Aignan	275	3.59
Marine Le Pen	1256	16.38
Emmanuel Macron	1750	22.83
Benoit Hamon	581	7.58
Nathalie Arthaud	40	0.52
Philippe Poutou	99	1.29
Jacques Cheminade	7	0.09
Jean Lassalle	308	4.02
Jean-Luc Mélenchon	2393	31.21
François Asselineau	68	0.89
François Fillon	890	11.61



De nombreux citoyens étaient venus prêter main forte lors du dépouillement. Ici, à la galerie des Forges.

## URBANISME

### Promenade dans le centre-ville de Tarnos de 2019...



*Francis Dubert,*  
Adjoint au Maire, chargé de  
l'Aménagement urbain  
et du Patrimoine

Tarnos Magazine : Pourquoi le centre-ville est-il en cours de densification ?

Francis Dubert : Située dans une zone particulièrement attractive, la ville de Tarnos se doit de répondre aux préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale de Bayonne et du Sud des Landes en matière d'accueil de nouvelles populations, plus de 30 000 nouveaux habitants étant estimés entre 2010 et 2025 sur notre bassin de vie.

Cette obligation légale se retrouve également dans le 3<sup>e</sup> Plan Local de l'Habitat du Seignanx qui prévoit la construction annuelle de 75 logements neufs sur notre commune.

TM : Pourquoi les nouvelles résidences sont-elles concentrées au centre-ville ?

FD : Il faut intégrer la nécessité de lutter contre l'étalement urbain afin de réduire l'« artificialisation » des sols et la destruction des ressources naturelles.

La volonté des élus tarnosiens de maintenir une activité agricole sur la commune passe par la conservation des terres agricoles ou naturelles existantes, qui représentent aujourd'hui 70% du territoire communal.

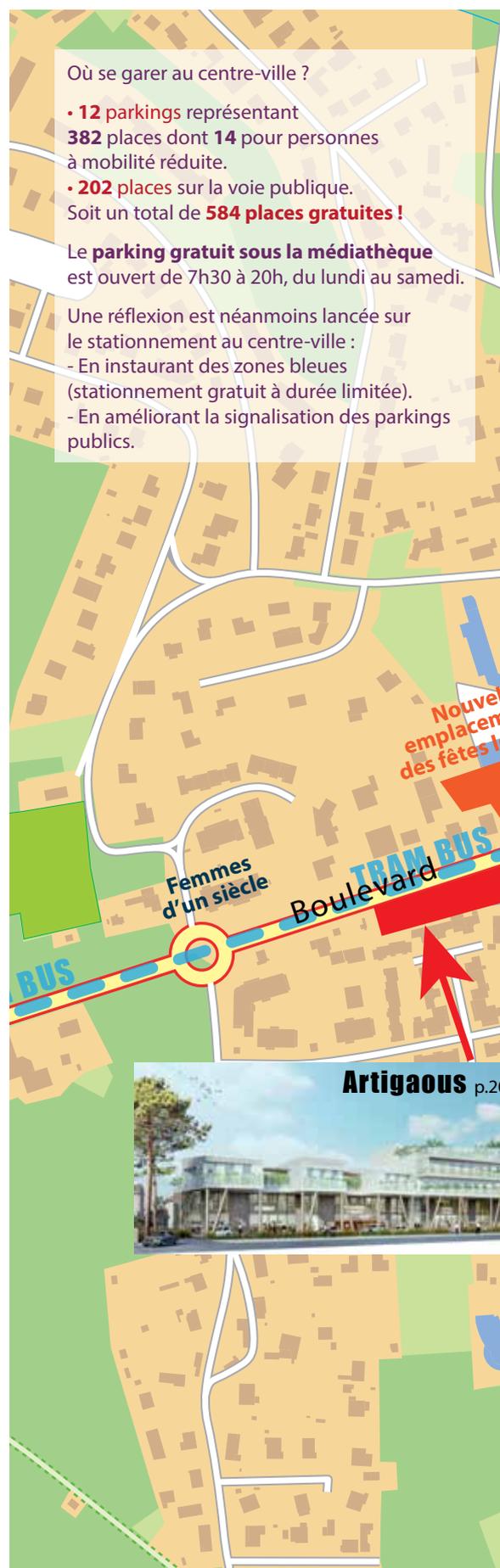
Pour cela, la commune s'est dotée d'un Schéma d'Aménagement du Centre-ville, élaboré en 2010, en concertation avec la population, au cours d'ateliers participatifs. Ce schéma constitue pour les élus une feuille de route pour les 15 années suivantes et les programmes immobiliers Loustaunau et Saint-Nicolas, déjà sortis de terre, ou le projet Héphaïstos, sur le point de démarrer, en sont les premières concrétisations. Parallèlement, nous préservons les quartiers.

TM : Quels sont les objectifs de cette densification du centre-ville ?

FD : Cette densification raisonnée du centre-ville poursuit des objectifs à la fois écologiques et économiques :

- Elle optimise en effet les investissements publics et les réseaux divers, voiries, assainissement et autres.
- Elle incite également à limiter l'utilisation de la voiture en favorisant l'utilisation des transports en commun et en développant les déplacements doux, qu'ils soient piétons ou cyclistes.
- Elle vise aussi à attirer les commerces de proximité et à diversifier l'offre de logements pour prendre en compte les besoins des jeunes, des personnes âgées ou des familles monoparentales.

Tarnos dessine petit à petit son centre-ville en privilégiant la qualité de vie tout en assurant la maîtrise des prix et en favorisant la mixité sociale, avec de l'accession privée, de l'accession sociale et du locatif social, à hauteur de 30 % imposés dans chaque programme immobilier.





**Graciet** p.20-21

**Saint-Nicolas**

**Héphaïstos**

**Place Viro** p.18-19

**POUR ALLER PLUS LOIN**  
Rendez-vous sur [www.ville-tarnos](http://www.ville-tarnos),  
rubrique « Découvrir la ville » - « Grands  
projets urbains ».

# TRAMBUS

Le projet Trambus va redessiner complètement le centre-ville de Tarnos. Mettant fin à la «cassure» créée par la RD810 (ex RN10), il permet de repenser complètement les carrefours sur cet axe, créant plus de fluidité pour les véhicules arrivant des rues perpendiculaires, mais apportant de vrais aménagements sécurisés et confortables pour les déplacements doux : piétons, vélos, poussettes, personnes à mobilité réduite...

## Transports en commun : tout roule enfin ?

Le 12 mai 2016, la municipalité alertait les Tarnosiens sur la menace réelle de voir disparaître – ou réduit au minimum – le réseau de transport en commun dans la ville.

Le STACBA (Syndicat des Transports de l'Agglomération Côte Basque Adour) allait en effet être dissout dans la future agglomération Pays Basque au 1<sup>er</sup> janvier 2017, conformément à la loi NOTRe. Le législateur avait dessiné la loi en la pensant à l'échelle de bassin de vie. Le cas tarnosien – une commune membre d'une intercommunalité différente de celle portant les transports qui la desservait – n'avait pas été envisagé.

### ➔ Obtenir réponses et engagements : un parcours de combattant

Interpellés par Jean-Marc Lespade, les pouvoirs publics ont d'abord été flous, indécis dans leur argumentation juridique, parfois même inquiétants en mettant en avant la possibilité de passer à l'avenir par une convention, et non plus par un syndicat des transports.

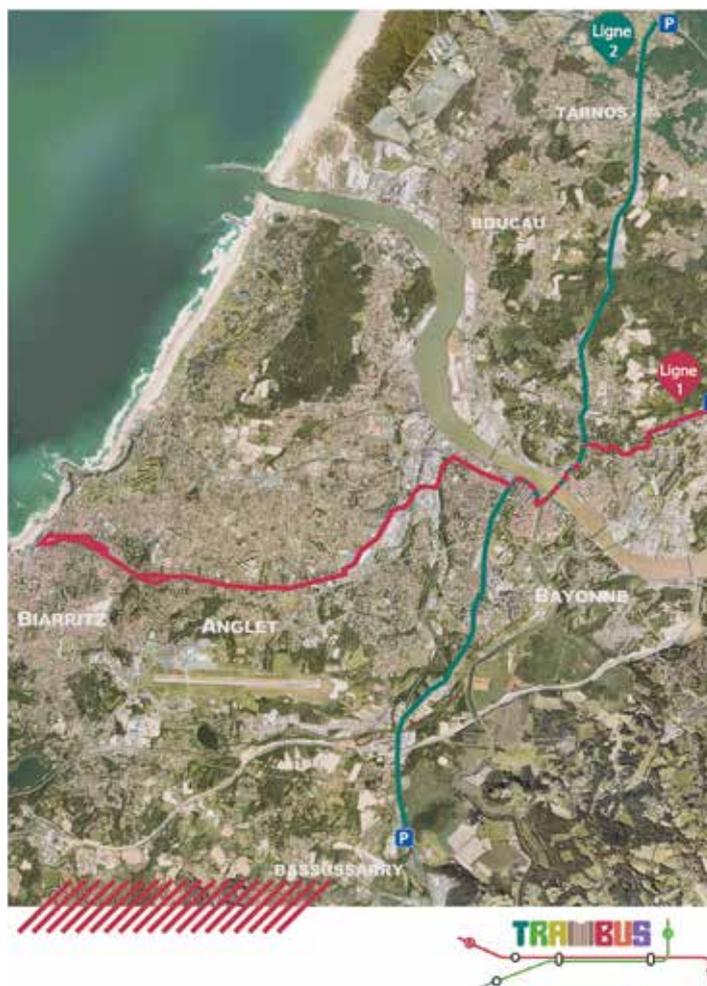
L'avenir de certaines lignes et du projet Tram'Bus, notamment, aurait été alors fortement compromis.

### ➔ Une mobilisation citoyenne déterminante

Il a fallu que les citoyens se mobilisent pour que les problèmes soient reconnus puis, après d'autres mobilisations encore, provisoirement solutionnés. L'association « TOUS – Touche pas à mon bus » a maintenu une pression permanente : 4 000 pétitions, manifestations, opérations escargot, blocages de dépôt...

Le 23 janvier dernier, une des premières délibérations de la Communauté d'Agglomération Pays basque a été d'adhérer au STACBA, Tarnos y conservant ses deux représentants. De fait, la mobilisation aura permis à tous de prendre conscience de l'urgence à trouver une solution juridique.

Si de l'optimisme est aujourd'hui permis, il convient de rester vigilant : les modalités d'exercice du STACBA et sa gouvernance pourraient encore évoluer.



### Plus d'informations à venir...

Dans le Tarnos Magazine d'octobre, nous serons en mesure de vous décrire plus précisément les **futurs aménagements**, les nouveaux abris-voyageurs (stations), ainsi que les **grandes directions des lignes parallèles** desservant les quartiers.



18 m de long - 140 places - 100% électrique

Le Trambus aura un cadencement de 15 minutes toute l'année, y compris pendant les vacances, et de 10 minutes en heure de pointe.

## Le mode de gestion des bus

Les collectivités territoriales ont fait le choix de confier la gestion du réseau de transport à un prestataire, par le biais d'une convention de délégation de service publique (DSP). Ainsi :

- L'entreprise désignée est chargée de l'exécution du service.
- Le risque financier repose sur l'entreprise et non sur les collectivités.
- Les collectivités lui octroient en contrepartie un monopole d'exploitation du service.
- L'entreprise est tenue de rendre compte aux collectivités de sa gestion sur les plans techniques et financiers.

### Le choix de Kéolis

Le 1<sup>er</sup> décembre 2016, à l'issue d'une procédure réglementaire, l'assemblée délibérante a choisi de retenir la société Kéolis, estimant sa proposition technique et financière plus intéressante que celle proposée par Transdev Urbain (précédent délégataire).

Au niveau de la fréquence du Trambus, les deux sociétés s'étaient engagées durant la phase de négociation à un cadencement de 15 minutes toute l'année, avec possibilité de passer à 10 minutes en heure de pointe. Il fonctionnera de 6h à minuit, 7 jours sur 7.

### Quels avantages pour Tarnos ?

- Pérennisation de la desserte de Tarnos et de la future ligne de Trambus jusqu'au 31 décembre 2024
- Baisse de la participation de la Ville au transport des scolaires pour le même service, tout en maintenant la gratuité pour les collégiens.

Entre 2011 et 2016, le nombre de passagers annuels sur le réseau Chronoplus est passé de 6 à 11 millions. Objectif 2020 : 20 millions.



## Le Trambus : quel intérêt ?

- Créer un système de transport performant et fiable pour faciliter les déplacements.
- Préserver l'environnement et réduire nos consommations d'énergie et la pollution de l'air.
- Faire baisser le niveau de bruit, de stress, et des accidents de la route.
- Pérenniser le développement : dessiner le centre de Tarnos et soutenir l'économie.

## 100% électrique : une première en Europe



Recharge des Trambus assurée à chaque terminal par des infrastructures de recharge rapide par pantographe (voir ci-dessus).

- Recharge lente des bus organisée la nuit.

## Budget

- État : **12 millions €**
- Département des Pyrénées-Atlantiques : **10 millions €**
- Agglomération Pays Basque : **15 millions €**
- Ville de Tarnos : **1 million €**
- STACBA : **92 millions €** (les entreprises de plus de 11 salariés y contribuant à hauteur de 2% de la masse salariale via le Versement transport)

## Planning prévisionnel pour la partie tarnosienne du Trambus

- **Décembre 2016** : désignation du maître d'œuvre
- **Été 2017** : validation du projet
- **Automne 2017** : consultation et désignation des entreprises
- **2018 – 2019** : chantier
- **Fin 2019** : mise en service



Vue depuis les terrasses de café

## PLACE VIRO

### Chronologie

**2010** : en s'appuyant sur le cabinet d'urbanistes « Dessen de Ville », une démarche participative avec des ateliers citoyens permet d'élaborer un schéma d'aménagement du centre-ville. Celui-ci a pour vocation d'organiser d'une manière globale et cohérente le développement de notre centre pendant les 10 années à venir. Une feuille de route est établie, ciblant le secteur Duclos comme un élément-clé et structurant du développement du centre-ville.

**2015** : Le projet immobilier de la place Duclos est lancé. Il s'appellera « Héphaïstos », du nom de l'antique dieu grec des Forges, clin d'œil à la Place Dous Haous (« des forgerons »). La Ville lance parallèlement une réflexion autour de la place qui doit relier Dous Haous et Héphaïstos. Elle s'appellera « Alexandre Viro », en hommage au syndicaliste des Forges tarnosien exilé par la préfecture. Une étude programmatique est lancée. Les enjeux sont multiples :

- Proposer un aménagement emblématique
- Créer un nouveau lieu de vie structurant
- Mettre en avant l'église Saint-Vincent, qui date du XII<sup>e</sup>
- « Connecter » la place Dous Haous avec Héphaïstos, l'Hôtel de Ville et le projet Trambus
- Donner la priorité aux piétons
- Maintenir la possibilité d'organiser des événements populaires, telles les fêtes de Tarnos, y compris avec l'installation de grands chapiteaux
- Rester dans une enveloppe budgétaire acceptable

**2016** : 5 candidats répondent au projet. C'est une nouvelle fois le cabinet Dessen de Ville qui est lauréat.

**2017** : Établissement de l'avant-projet, projet, consultation des entreprises pour les travaux

**Fin 2019** : Inauguration



Vue depuis la Place Dous Haous

## Présentation de l'avant-projet

L'avant-projet est la phase qui permet d'affiner les grandes orientations arrêtées jusqu'ici.

### ➔ Une mise à plat de l'espace

L'église Saint-Vincent et la place Dous Haous sont aujourd'hui peu valorisées par la structuration de l'espace qui les rend peu visibles. Une réflexion a été menée sur la manière la plus pertinente d'implanter le futur programme immobilier Héphaïstos pour y palier.

Ainsi, pour mieux faire dialoguer programmes immobiliers et espaces publics, une réelle « mise à plat », au sens propre du terme, va être effectuée : en modifiant la topographie du lieu, les places Dous Haous et Viro vont être mises au même niveau. Le socle entourant l'église sera quant à lui raboté, afin d'améliorer la visibilité du bâtiment.

Une nouvelle rangée d'arbres invitera le regard vers ces espaces.

### ➔ Un espace piéton mêlant jardin, terrasse et marché

La place Viro sera entièrement piétonne et accessible aux personnes à mobilité réduite. La pente la plus importante – la nouvelle rampe d'accès à l'église – aura une déclinaison de 3%.

Les usagers de l'église pourront accéder en voiture à l'édifice par cette même rampe (personnes âgées, service funéraire...). Un escalier faisant toute la largeur du monument permettra de rejoindre la place Dous Haous depuis l'église, autour de la rampe.

Les riverains, livreurs, convoyeur de fonds... pourront également accéder aux places via une entrée réglementée par borne. Un travail fin sera mené avec ces derniers avant d'arrêter tous les détails du projet.

Au pied de l'église, côté place Viro, les badauds seront invités à fouler, à s'étendre et à jouer sur la pelouse d'un jardin de 600 m<sup>2</sup>. Un bassin de rétention d'eau pluviale complètera les équipements.

## Budget

Estimation Place Viro : **746 990 €**

Ces travaux seront financés par la vente des terrains dédiés au projet Héphaïstos, achetés **1 272 000 €** par le COL. Le reliquat dégagé devrait être investi dans d'autres quartiers.

Entre le jardin et l'avenue Jacques-Duclos, la terrasse d'un café-restaurant s'étendra depuis le rez-de-chaussée d'Héphaïstos. Celui-ci comprendra également une supérette.

Si la place Viro sera aménagée en béton imprimé, en revanche, il ne sera pas touché à la grande mosaïque de la place Dous Haous. Le marché qui s'y tient sera ainsi mieux valorisé et sans doute étendu.

### ➔ Une articulation avec le Trambus et le stationnement public

Combinée au projet Trambus, l'avenue Jacques-Duclos sera moins large à cet endroit, accueillant alors un plateau piéton permettant :

- De traverser plus facilement de la Médiathèque et l'Hôtel de Ville à la place Viro
- De prendre le bus grâce à une station et des quais entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite, aux poussettes, etc.
- D'avoir une visibilité sur l'ensemble de la place, y compris l'église et la place Dous Haous

Autour du plateau piéton, des places de parking à durée de stationnement limitée pourraient être proposées le long de la route. Une réflexion sur le stationnement au centre-ville va être menée.

### ➔ Une place évolutive

Conçu pour pouvoir évoluer et s'enrichir d'éléments nouveaux au fil du temps, l'aspect de la Place sera renforcé par les urbanistes suite aux demandes et idées exprimées par les participants à la réunion du 20 avril dernier.



Vue depuis le Trambus





## ARTIGAOUS

- ➔ Maître d'ouvrage :  
SCI Dupouy
- ➔ 2 300 m<sup>2</sup> de surfaces  
commerciales (et services)
- ➔ 3 logements locatifs privés

### Planning :

**Début 2017** : Permis de  
construire délivré

**2017 – 2018** : Construction

**Fin 2018** : Livraison

### Architectes :

**Plan B**

Note : Cette projection visuelle ne tient pas compte du futur aménagement de l'avenue avec notamment une station de trambus à ce niveau.



## GRACIET

- ➔ Maître d'ouvrage :  
Le COL
- ➔ 4 unités commerciales en  
rez-de-chaussée
- ➔ 42 logements  
- 70% en accession sociale  
- 30% en locatif social  
Pour rappel : 74% des Français sont  
éligibles à l'accession sociale. Si ce  
projet vous intéresse, renseignez-vous !

### Planning :

**2017** : Permis de construire

**2018 – 2019** : Construction

**2019** : Livraison

### Architectes :

**Les Architectes Anonymes  
Boris Le Texier**

## DAUPHIN

L'avenue du Dauphin en avait bien besoin ! Voirie intercommunale, elle va être complètement réaménagée dans les mois qui viennent. Présentation...

### ➔ Une circulation calme

Complètement réaménagée, cette route empruntée par des résidents des quartiers environnants pour rejoindre l'avenue Lénine va être apaisée.

Afin d'éviter de donner envie aux automobilistes de «foncer» sur cette voirie toute neuve, roulante et en ligne droite, l'aspect «rectiligne» de l'avenue sera contrebalancé par de grandes chicanes formées par les arrêts de bus.

Un plateau surélevé viendra également sécuriser l'intersection avec l'impasse Kobé, décourageant lui aussi les velléités de vitesse.

### ➔ Des trottoirs plus adaptés

Lorsque la largeur de la route ne permet pas de réaliser des bandes cyclables, les déplacements

en vélo des enfants et familles seront tranquillisés sur des pistes aménagées pour eux sur les trottoirs, comme cela se fait ailleurs dans la ville.

Ces larges trottoirs rendent également les autres déplacements « doux » plus confortables : piétons, poussettes, fauteuils roulants, etc.

### ➔ Une amélioration du cadre de vie

Les fils aériens (électricité et télécommunication) encadrant et traversant la route seront enfouis. En plus d'améliorer l'aspect visuel de l'avenue, le fait d'enterrer petit à petit les câbles sur la commune réduit considérablement les cas de coupures en cas de tempêtes, de chutes d'arbres ou autre imprévu.

### Et la rue du 19 mars 1962 ?

La rue du 19 mars 1962, qui prolonge l'avenue du Dauphin jusqu'à l'école Jean Mouchet et les résidences la Croix, sera également réaménagée. Si les gros travaux de surface seront réalisés après ceux de l'avenue du Dauphin, ceux des réseaux, liés les uns aux autres, seront faits en même temps (voir schéma page de droite).

## NOTE

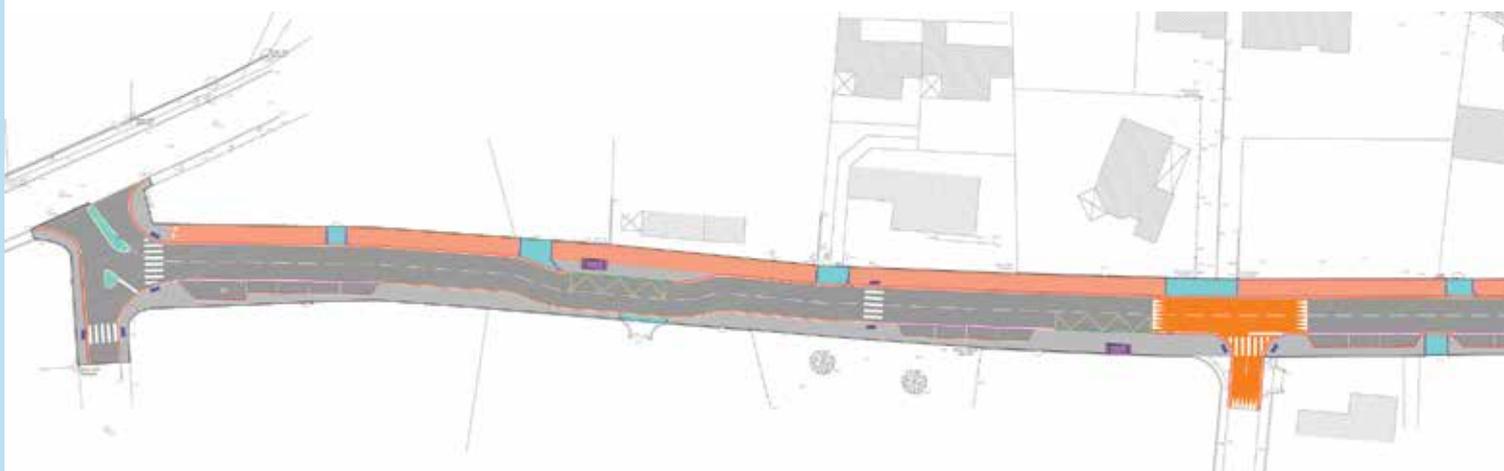
### Le saviez-vous ?

#### D'où vient le nom « Dauphin » ?

D'après les archives conservées par la Ville, ce nom de lieu-dit apparaît sur les anciens cadastres napoléoniens du XIX<sup>e</sup> siècle. Il correspond à une ancienne bâtisse (au même titre qu'Estiénon, Fringon, Conseillé(r)...) qui a donné son nom à l'Avenue et au lotissement Dauphin à la fin des années 1960. Ce « lieu dit » apparaît également sur les recensements de population, dont le plus ancien conservé date de 1819.

#### Quelques suppositions sur l'étymologie de la dénomination du lieu :

- « Dauphin » était en ancien occitan un prénom masculin aujourd'hui désuet, dont le féminin a pourtant perduré (Delphine).
- « Dauphin » est un terme employé en architecture pour désigner un robinet d'une fontaine ou une embouchure de tuyauterie (peut-être y a-t-il un lien avec le réseau hydraulique de ce terrain ?)
- Bien sûr, le titre royal ou l'animal
- À noter également : « Dauphin » est un patronyme qui, d'après les relevés de l'association de généalogie du Bas Adour, était répandu au XVIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Esprit, alors ville landaise, avant d'être intégrée à Bayonne en 1857 (lire p. 36-37).





- Zone de travaux
- Phase 1
- Phase 2 et 3
- Déviations
- Route barrée (phase 1)



L'avenue du Dauphin aujourd'hui

## Maîtrise d'œuvre et d'ouvrage

- Communauté de Communes du Seignanx
- SYDEC

## Budget

### Avenue du Dauphin

- Communauté de Communes du Seignanx : **312 215 €**

- Ville de Tarnos : **225 499 €**  
(170 868 € pour la partie intercommunale et 54 631 € pour les parties communales)

### Avenue du Dauphin et rue du 19 mars 1962

- SYDEC : **141 405 €**

## Déroulement des travaux

### 1. Amélioration du réseau d'eaux pluviales (phase en cours)

Route barrée entre la rue du 19 mars 1962 et l'impasse Kobé

Accès riverains maintenus et itinéraires de déviations mis en place

### 2. Enfouissement des réseaux (câbles aériens)

Géré par le SYDEC (syndicat d'équipement des communes des Landes)

### 3. Aménagement de la voirie complète

Trottoir, piste cyclable et voie complète

**Durée estimée à 7 mois**, d'avril à octobre 2017



Plan des futurs aménagements



## LA CROIX

### Réhabilitation de 113 logements « La Croix »

**Programme global de réhabilitation présenté par XL Habitat : bâtiments avec création de balcons et réfection des espaces extérieurs.**

Au cours de l'année 2015, le projet de réhabilitation de la résidence La Croix a été étudié et finalisé.

Le Conseil d'administration d'XL Habitat a retenu le cabinet d'architectes Allemang (Saint-Vincent-de-Paul). Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2015, les locataires ont été invités à participer à des ateliers pour partager le diagnostic et les besoins de travaux sur cette résidence.

#### ➤ Trois réunions publiques ont été organisées

- **Janvier 2015** : réunion d'information sur le lancement de l'opération et sur la démarche d'ateliers
- **Juillet 2015** : restitution des ateliers - finalisation du programme
- **Octobre 2015** : présentation du projet aux locataires.

Les locataires et les membres du conseil de concertation locative ont été invités à se prononcer à deux reprises en début d'année 2016 pour obtenir un accord sur le périmètre des travaux et l'augmentation des loyers.

#### ➤ Les travaux envisagés suite aux ateliers

- Réfection des toitures et avant-toits
- Remaniement de la couverture des garages, remplacement des portes, ravalement
- Mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur
- Remplacement des menuiseries (avec volet roulant) et des portes palières
- Mise en place d'une VMC
- Remplacement des cumulus et des installations de chauffage
- Réfection des installations électriques
- Réfection des pièces humides avec remplacement des baignoires par des douches
- Réfection des parties communes
- Création de balcons pour tous les logements
- Aménagement des espaces extérieurs (voiries, stationnements, espaces verts).

La consommation électrique pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire sera en nette baisse. La mise en œuvre d'une isolation thermique par l'extérieur et le remplacement de la ventilation vont améliorer le confort intérieur des logements.



Maître d'ouvrage : XL Habitat  
Architecte : Cabinet Allemang

#### ➤ Budget

Le coût de l'opération pour XL Habitat est évalué à :  
**5 526 560 € TTC** soit 48 910 €/logement.

#### ➤ Calendrier de l'opération

- **Consultation des entreprises** : janvier à mars 2017
- **Période de préparation des travaux** : 15 avril au 6 juin 2017
- **Démarrage des travaux** : 6 juin 2017
- **Durée des travaux** : 16 à 18 mois.

Dans le cadre de cette réhabilitation, la réalisation de deux nouveaux logements en rez-de-chaussée du bâtiment 2 a également été approuvée, en lieu et place de l'ancienne garderie. Il s'agira de 2 logements de type III qui disposeront chacun d'une terrasse. Le coût prévisionnel de cette opération est de 191 401 € TTC (pour XL Habitat).

# **RÉSIDENCE HABITAT JEUNES**

## Association du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos

### Ouverture de la Résidence Habitat Jeunes Sud Aquitaine en septembre 2017

**« Notre objectif : accompagner les jeunes de moins de 30 ans dans leur parcours résidentiel et créer les conditions de leur émancipation sur le territoire ».**

Porteuse d'un projet territorial dans le champ de l'économie sociale et solidaire, l'Association du Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarnos favorise l'implication des jeunes dans la vie locale, afin d'améliorer leur pouvoir d'agir et leur place dans la société. Pour cela, elle incite à l'implication directe des jeunes dans l'organisation de manifestations locales à vocations multiples : Festival Rock'n Skate, Asso'Solidaires, Festival Jazz en Mars (lire p.34), Faites de l'Éco-Habitat, Assises de la Jeunesse...

#### ➤ La résidence et des conditions d'accueil améliorées

Jusqu'à présent les jeunes sont accueillis dans un bâtiment de près de 50 ans proposant aux jeunes une offre de service inadaptée aux standards actuels (chambres de 11 m<sup>2</sup> sous équipées).

#### Avec la nouvelle résidence ce sont :

- 55 studios de 25 à 28 m<sup>2</sup> entièrement équipés (SdB, kitchenette, connexion Internet...)
- De nombreux espaces et services collectifs (Internet wifi, laverie, salle de travail, cuisine et jardin partagés, épicerie solidaire, prêt de vélo...)
- Les moyens d'un accompagnement personnalisé renforcé (accès aux droits et à la citoyenneté,

administratif, juridique, mobilité, emploi, formation, loisirs, santé...) et des animations collectives régulières.

#### Les plus de la Résidence Habitat Jeunes Sud Aquitaine :

- Un environnement de qualité connecté au centre de l'agglomération
- La Résidence offrira aux jeunes de nombreux gages de qualité de vie
- Accès aux transports en commun facilité avec 4 lignes de bus, fonctionnant tous les jours, de 6h à 21h
- Commerces et services publics de proximité
- Environnement naturel proche
- Une solution adaptée aux parcours professionnels des jeunes (possibilités de séjours fractionnés, emplois saisonniers, stages...).

#### ➤ Un site en phase directe avec les réalités d'emploi et de formation

Implantée au cœur d'un bassin d'emploi dynamique, la Résidence permet une collaboration étroite avec les structures locales dédiées à l'emploi, la formation et la création d'activité (centre de formation PERF, dispositif PLIE, CBE, GEIQ Bâtiment Industriel et Interpro, groupements d'employeurs GE' et GE+, Coopératives d'Activité et d'Emploi...).

## Renseignements et demande de logement

🌐 [www.fjt-tarnos.org](http://www.fjt-tarnos.org) - ✉ [contact@fjt-tarnos.org](mailto:contact@fjt-tarnos.org) - ☎ 05 59 74 57 45



# I CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

## La réhabilitation va commencer !

Le centre technique municipal (CMAC), situé au Centre Municipal Albert Castets, va être entièrement réhabilité. Installé dans l'ancien lycée professionnel (technique) de Tarnos, les bâtiments du CMAC n'ont pas été rénovés de manière importante depuis les années 60.

Ainsi, dans 3 ans, les services techniques municipaux auront un cadre de travail plus efficace, plus confortable et plus sécurisé. Pendant les travaux, tout sera fait pour que le fonctionnement des différents services et ateliers soit garanti.

La cuisine centrale, jouxtant le site, ne sera quant à elle pas impactée par les travaux.

### Pourquoi cette réhabilitation est-elle incontournable ?

- Désamiantage à effectuer
- Stabilité de la structure portante à renforcer
- Mise aux normes (qui ont bien évolué depuis les années 60) à réaliser
- Entrées à sécuriser
- Conditions et cadre de travail des agents à améliorer
- Isolation à effectuer. Véritable passoire énergétique, l'utilisation de ces bâtiments coûte actuellement cher à la Ville.

### ➔ Des travaux découpés en quatre phases :

#### 1 – Bâtiments d'accueil, sociaux et administratifs

Un bâtiment neuf sera construit, comprenant :

- l'accueil du public et des fournisseurs
- les bureaux des techniciens du pôle « Vie culturelle et sportive », des régies « bâtiments » et « espaces publics »
- le réfectoire et les vestiaires de l'ensemble des agents

#### 2 – Réhabilitation du bâtiment existant

Il sera « déshabillé » puis refait. Cette phase, qui aura potentiellement le plus d'impacts dans le fonctionnement des services, a été divisée en « étapes » pour que les différents ateliers puissent se déplacer au fur et à mesure, et ainsi pouvoir continuer à travailler.

Sont concernés les services : maçonnerie, peinture, voirie, nettoyage, électricité, plomberie, mécanique et magasin.

#### 3 – Bâtiments annexes

Un bâtiment de stockage et une petite station service / lavage (pour le petit matériel comme les tondeuses) seront aménagés.

#### 4 – Réfection de la voirie

La voirie interne au site sera refaite et un nouveau plan de circulation mis en place pour limiter les croisements d'engins et de machines.





## REPÈRES

### Calendrier :

- Début du chantier : Septembre 2017
- Fin du chantier : Fin 2019

### Budget :

La réhabilitation coûte malgré tout moins cher que la construction d'une nouvelle structure, d'autant qu'aucune aide financière ou subvention n'est possible pour des ateliers municipaux, contrairement aux crèches ou aux structures culturelles, par exemple.

Le coût est donc supporté par la seule Ville de Tarnos : 4 800 000 € (répartis sur 3 ans).

### Architecte et maîtrise d'œuvre :

Cabinet Massie et Gulacsy



Le CMAC aujourd'hui



Le CMAC demain (image non constructuelle)

## BIENVENUE

Le Tarnos Magazine souhaite la bienvenue aux nouvelles activités installées sur la commune !



### Au soin des autres avec le sourire !

Lorsqu'elles se sont rencontrées en 2011 à l'école d'infirmières de Bayonne, se sont-elles dit : « Dans 6 ans, on ouvre notre cabinet ! » ? Oui, probablement. Et au vu de leur amitié, on peut penser qu'il s'agit du début d'une belle aventure pour ces deux jeunes femmes.

Emma Decke et Laurie Rochowski se sont installées en tant qu'infirmières libérales à Tarnos en fin d'année dernière. Un changement de vie pour l'une (Laurie) qui était jusqu'alors monitrice d'équitation en région parisienne et une spécialisation pour l'autre (Emma), jusqu'ici aide soignante, et qui souhaitait enrichir son champ de compétences.

Après leur formation, de nombreux stages et expériences dans le domaine hospitalier, c'est tout naturellement à Tarnos, ville de cœur pour Emma, qu'elles ont décidé de poser leur mallette ! Ce qui leur plaît dans leur métier ? Prendre soin des autres, les considérer dans leur environnement individuel et s'adapter à chaque situation.

Elles reçoivent sur rendez-vous au Clos Saint Jean, 30b rue Louis Jouvét à Tarnos et interviennent à domicile sur Tarnos et sa périphérie.

☎ 07 82 74 16 70

✉ cabinetinfirmiertarnos@gmail.com



### Un chirurgien dentiste à Loustaunau

Originaire de Marseille, William Sagnières est tombé sous le charme de la région où il venait passer ses vacances il y a quelques années déjà.

Convaincu du dynamisme de la commune et des nombreuses opportunités enduites par les projets à venir dans le centre-ville (Trambus, nouvelles résidences...), il a ouvert son cabinet de chirurgie dentaire dans les résidences Loustaunau en tout début d'année.

Après avoir acquis une expérience professionnelle à Marseille puis à Hossegor, il a fait le choix de ne pas reprendre une activité existante et a donc tout à créer aujourd'hui !

Son cabinet, spacieux et moderne, lui permet de pratiquer dans d'excellentes conditions, de l'omnipratique à l'implantologie et la parodontie, domaines pour lesquels il s'est également formé durant ses études.

Il reçoit sur rendez-vous au 3 rue Lise et Artur London (espace commercial Loustaunau) :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 19h

- Mercredi et samedi de 9h à 13h

☎ 05 59 20 23 87

🌐 dr-sagnieres-william.chirurgiens-dentistes.fr

### Gave Adour Peinture s'installe aux Barthes

En début d'année 2017, Patrice Corrhons a déménagé son activité à Tarnos, et plus exactement aux Barthes, quartier où il a grandi et cher à son cœur.

Gave Adour Peinture existe depuis 2010, Patrice l'a créée après une vingtaine d'années d'expérience dans le bâtiment qui lui auront permis d'acquérir une excellente technique et de nombreux contacts.

Privilégiant particulièrement les relations avec sa clientèle, il intervient sur les chantiers de rénovation.

Avec son apprenti, formé en revêtement de sols et murs, il propose donc aujourd'hui un service complet pour vos chantiers intérieurs ou extérieurs avec également le nettoyage des façades et des toitures.

Alors, n'hésitez pas à le contacter pour vos travaux !

☎ 05 59 15 04 38 - 06 12 18 67 54

✉ gave.adour@orange.fr



## NOUVELLES ACTIVITÉS

Si vous avez récemment lancé une nouvelle activité sur la commune, vous pouvez profiter d'une présentation dans la rubrique « Bienvenue » des publications municipales.

Pour cela, il vous faut tout d'abord déclarer la création de cette activité auprès du service Cadre de Vie ☎ 05 59 64 37 06 - ✉ [urbanisme@ville-tarnos.fr](mailto:urbanisme@ville-tarnos.fr) puis prendre rendez-vous avec le service Communication ☎ 05 59 64 32 16 - ✉ [communication@ville-tarnos.fr](mailto:communication@ville-tarnos.fr).

## État civil...

Mars 2017

**Naissances** : Marius HAZIZA, le 5.03 ; Elena DEUS FRANCES, le 9.03 ; Lou, Marie JOLLY, le 8.03 ; Siara GALIGAZON HAYET, le 14.03 ; Luciano QUINTON ROMERO, le 13.03 ; Logan TREMPOT DURONEA, le 18.03 ; Florent, Bastian LAGARDE, le 26.03 ; Mathys, Rudy VIGNEAUX, le 28.03 ; Diego, Gabriel, Yohan GREINER, le 30.03.

**Mariage** : Matthieu BORYSKO et Lise BILLAT, le 25.03.

**Décès** : Josette, Marie BERNADET, 86 ans ; Maria, Julia CAIPIRES veuve AMARAL, 89 ans ; Janine, GARRABE veuve LAULHE, 85 ans ; Robert VERGEZ veuf CRISTOFOLI, 83 ans ; Michel, André CHARRIER veuf BLANC, 85 ans.

## INTERCOMMUNALITÉ

Seignanx : Sur le fond et sur la forme, la majorité municipale tarnosienne demande une remise à plat de la Communauté de communes.

« *Le Seignanx vaut mieux que ce qui lui est proposé aujourd'hui* ». C'est par ces mots que Jean-Marc Lespade, a commencé une conférence de presse réunissant l'ensemble des conseillers communautaires tarnosiens de la majorité municipale, toute tendance confondue.

### Un constat d'échec

Face à la situation de blocage actuelle, ils ont rappelé :

- **L'échec du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)**. Celui-ci a été élaboré selon eux si vite que le résultat n'est pas acceptable, y compris pour l'État et les personnes publiques associées au Seignanx.

- **L'échec du développement économique** : Auchan s'étant désisté des Allées shopping, le projet a du plomb dans l'aile.

- **L'échec de la préservation du pouvoir d'achat des habitants** : l'instauration de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dans des conditions houleuses a laissé des traces dans le portefeuille des administrés du Seignanx, mais aussi au niveau institutionnel, puisque la représentante de la majorité tarnosienne a été exclue du bureau communautaire suite à son refus de voter la taxe.

- **L'échec du mode de fonctionnement démocratique et coopératif** : la ville de Tarnos, représentant la moitié des habitants du Seignanx et les 3/4 de ses revenus, a été exclue du bureau communautaire, cas unique en France. Les élus ont enfin dénoncé le « *choix de l'outrance perpétuelle* » qu'ils ont décidé de ne plus cautionner, en s'abstenant de siéger dans ces conditions.

### Des propositions pour reconstruire

Les élus ont proposé une véritable nouvelle coopération intercommunale dans le Seignanx en :

- **Supprimant la TEOM** ou, à défaut, la réduire considérablement

- **Redéfinissant les politiques économiques** et de développement de l'emploi se basant sur les points forts du territoire (zone industrialo-portuaire, pôle territorial de coopération économique et social Tarnos-Bertin, production agricole...)

- **Facilitant les déplacements** sur le territoire, intégrant l'interopérabilité et l'intermodalité au projet Trambus

- **Répartissant les efforts d'investissement** plus équitablement sur l'ensemble du territoire. « *Nous ne demandons pas à avoir l'intégralité de ce que verse le territoire tarnosien à l'intercommunalité. Mais entre « tout » et « presque rien », il y a une marge !* »

### Une Tarnosienne présidente ?

Constatant que dans nombre d'intercommunalités la présidence est tournante entre communes membres et que depuis 9 ans Tarnos ne l'a pas exercée, Jean-Marc Lespade considère qu'il est désormais temps d'y remédier. Il a également estimé qu'il serait symboliquement fort que le Seignanx ait une femme à sa tête.

Et Isabelle Dufau de préciser : « *Nous ne voulons pas la présidence pour la présidence. Nous la voulons pour pouvoir changer de cap.* »

### Vers des états-généraux du Seignanx

L'intercommunalité doit s'ouvrir sur nos voisins du nord et du sud et sur la population.

Invitant l'ensemble des élus du Seignanx à entendre les habitants, les Tarnosiens organiseront des Assises du Seignanx à la rentrée, afin de sortir ensemble et par le haut de la situation de blocage actuelle.

Les élus tarnosiens indiquent vouloir « *se redonner l'envie de travailler en commun* ». Reste à savoir s'ils seront entendus.

# AU CŒUR DE LA VILLE



# EN IMAGES





## Ça s'est passé à Tarnos !

### 1. Une délégation sénégalaise à Tarnos :

Le 19 mars, Jean-Marc Lespade a reçu la Mission Administrative Consulaire à l'école Poueymidou, conduite par son Excellence M. Abdourahmane Koïta, Consul Général de la République du Sénégal pour le Région Nouvelle Aquitaine. Cette mission a permis aux autorités sénégalaises de rencontrer plus d'une centaine de Sénégalais vivant dans le périmètre Sud-Adour / Gipuskua.

**2. Grainofête :** À l'occasion de la manifestation nationale organisée par l'association « Graines de Troc », en association avec les groupes Incroyables Comestibles, l'AMAP de Tarnos ou encore « Graines de liberté », des animations et conférences se sont déroulées autour de la Grainothèque lancée en septembre dernier à la médiathèque. N'hésitez pas à venir y ajouter votre petite graine !

### 3. Un Salon de printemps au féminin :

Le Salon de Printemps 2017 a encore été un succès ! Parmi les tableaux colorés de l'invitée d'honneur Valérie Lacalmontie, ont été remarquées les œuvres de Régine Mansandre (prix du CCSBT), Corinne Larre (prix de la Ville de Boucau), Marina Ducasse (prix du Cercle des amis de l'Art) et Paule Certain (prix de la Ville de Tarnos). Félicitations mesdames !

### 4. Squash : Lola, championne de France !

Elle a 12 ans, et elle vient d'être sacrée championne de France de squash (moins de 13 ans) ! Félicitations à Lola Douillard, du Squash club de l'Adour, à son entraîneur Christian, mais aussi à Kathy et Agnès, sacrées quant à elles championne et vice-championne de France 4<sup>e</sup> série.

### 5. Soirée clownesque avec Jean Martiny

Il a bien failli y avoir des morts salle Maurice Thorez ! Certains ont tellement ri qu'ils n'avaient plus le temps de respirer ! On en pleure encore (de rire).

### 6. Ramassage citoyen

L'association du site du Métro organisait un ramassage citoyen au Métro le 18 mars. De jeunes parents avaient saisi l'occasion pour sensibiliser leurs enfants au respect de leur environnement.

**7. À votre bon cœur !** Le Parcours du Cœur, nouvelle formule, a attiré 300 personnes. Les dons récoltés lors de cette matinée sportive, conviviale et préventive, étaient reversés à la Fédération française de cardiologie.

**8. Forum des jobs d'été :** Jeunes et entreprises avaient répondu présents par centaines au forum des jobs d'été ! Un beau succès qui se confirme d'année en année.

**9. Réunion publique sur le budget :** Le budget municipal a été présenté aux Tarnosiens le 21 mars. Cette réunion publique a permis un échange fructueux, abordant de nombreux sujets.

**10. Un nouveau centenaire !** Raymond Brandy vient de fêter ses « 100 temps » ! Né le 9 mars 1917 à Peyrat-de-Bellac, il est aujourd'hui un heureux arrière-grand-père. Bravo et rendez-vous au repas des aînés durant les fêtes de Tarnos !

**11. Fin de campagne pour les Restos du Cœur :** 114 familles ont été aidées cet hiver par les Restos du Cœur de Tarnos. La campagne s'est terminée par un repas festif animé par la Résidence Tarnos Océan. L'occasion pour Anne Dupré, Adjointe au Maire, de remercier toutes celles et tous ceux qui s'impliquent dans ces actions de solidarité.

**12. Pour la liberté d'expression :** Une cinquantaine de personnes s'est déplacée au Tribunal Administratif de Pau pour soutenir M. le Maire, Jean-Marc Lespade. Ce dernier est effectivement attaqué par M. le Préfet des Landes pour la banderole apposée sur l'Hôtel de Ville, dénonçant la baisse des dotations de l'État.

**13. Association pour la Recherche Castillon :** C'était la dernière séance. Monsieur Mariage partant à la retraite, la conférence de l'ARC consacrée à l'enfance maltraitée, aura été la dernière d'une longue série réunissant systématiquement plus de 600 personnes.

# SOLIDARITÉ

## Actions solidaires : que deviennent les dons ?

Toute l'année, des opérations « entrée libre » au bénéfice de causes sont co-organisées par la Ville et les associations. Que devient cet argent ?

### LES DONNÉS AUX ASSO' SOLIDAIRES

Depuis l'année 2013, de nombreuses associations tarnosiennes se mobilisent dans le cadre des journées Asso'Solidaires pour soutenir les citoyens qui vivent dans la précarité. Les actions menées permettent de récolter **des dons reversés au CCAS** de Tarnos : entre 3 000 € et 3 800 € selon les années.

**Le CCAS consacre ces sommes à l'aide alimentaire, en agissant à travers :**

- **La délivrance de bons alimentaires** (sur critères de ressources) à plus de 55 foyers tarnosiens, chaque mois, ce qui représente près de 160 bénéficiaires, pour un coût annuel de 49 673 € en 2016, en forte augmentation par rapport à 2015 (+ 9%) et 2014 (+ 26%).
- **La délivrance de bons alimentaires aux Restos du Cœur** en période hivernale. Le besoin est relativement stable d'une année à l'autre et s'établit à près de 1 000 € entre 2013 et 2015, et moitié moins en 2016/2017. Les Restos du Cœur ont servi cet hiver 64 foyers tarnosiens, soit 148 personnes.



Spectacle de théâtre dans le cadre des Asso'Solidaires

### JAZZ EN MARS : UNE SOIRÉE AVEC « PARTICIPATION LIBRE »

Nouveauté cette année, une soirée avait été ajoutée au programme de Jazz en Mars à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, le 8 mars. Quatre grandes jazzwomen avaient accepté de jouer ensemble pour former un groupe exclusivement féminin.

**Ce concert, à participation libre, a permis de récolter 1 000 € au bénéfice de l'antenne landaise du CIDFF** (centre d'informations des femmes et des familles).

**C'est le Foyer des Jeunes Travailleurs tarnosiens** qui avait été missionné par la Ville pour co-organiser la soirée, tenir le bar et organiser la collecte. Une mission que les jeunes n'ont pas prise à la légère. Ils avaient ciblé le CIDFF car certains avaient déjà été amenés à faire appel à eux, pour des questions ou du soutien. « *L'égalité homme/femme, c'est une question sensible*, témoigne Erwan. *On a une vraie volonté de*

**- Le versement d'une subvention annuelle de plus de 7 500 € au Panier du Seignanx**, service d'aide alimentaire qui délivre chaque semaine des colis, et qui a bénéficié en 2016 à 144 familles du canton, dont 83 domiciliées à Tarnos.

En résumé, les bénéficiaires tarnosiens sont servis par les Restos du Cœur en hiver et orientés par les travailleurs sociaux vers le Panier du Seignanx en dehors de cette période. Parallèlement, ils sont soutenus tout au long de l'année par le CCAS. Ces bons sont utilisables auprès du Carrefour de l'Océan à Tarnos qui succède à Carrefour Market Tarnos.

**Ces aides apparaissent indispensables en cette période économique très difficile.** Elles représentent une somme très importante pour le CCAS. Ce besoin est couvert en grande partie par la subvention versée par la municipalité mais également par les dons qui témoignent **d'une conscience collective vive et d'une mobilisation qui s'inscrit dans le temps.**



Le FJT remet un chèque symbolique au CIDFF (lire ci-dessous)

*la remettre au premier plan pour faire avancer les choses, car même les hommes pâtissent du manque d'égalité ».*

Gloria, également pensionnaire du FJT, se dit fière d'avoir pu soutenir cette cause. Les femmes victimes de violence, notamment, elle y est très sensible et rappelle que cela concerne bien plus de personnes que ce que l'on pense. Sans doute ne se serait-elle pas intéressée à cette association d'elle-même, s'il n'y avait pas eu ce genre d'initiative.

Du côté du CIDFF, on est fiers et émus de recevoir ce chèque. Les bénévoles ont apprécié que population, jeunes et artistes s'unissent autour de l'égalité homme / femme sans tomber dans le misérabilisme, mais au contraire en s'appuyant et en valorisant les compétences artistiques des femmes.

**Isabelle Nogaro, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, confirme : « Pour nous, c'est une habitude de penser les choses en collectif et de rendre les gens acteurs, notamment les jeunes ».**

# HOMMAGE

## Henri Emmanuelli et Tarnos

**Très engagé pour les Landes, Henri Emmanuelli, en tant que Président du Conseil général puis départemental, a soutenu des projets tarnosiens, auprès de trois générations d'élus.**

Jean-Marc Lespade se souvient :

« Ayant eu le privilège de discuter en tête-à-tête avec Henri Emmanuelli, à plusieurs reprises, c'est d'abord intellectuellement qu'il m'a impressionné. Je garde le souvenir d'un homme brillant, curieux de l'évolution du monde, profondément attaché au rassemblement de la gauche. En dépit d'un caractère bien trempé, il respectait les avis différents à condition qu'ils soient très bien argumentés. Partageant sa préoccupation de garantir la gestion publique de l'eau, il m'avait confié son admiration pour Danielle Mitterrand, une « vraie communiste » à ses yeux. »



Inauguration du restaurant scolaire Jean Paillé - 1982



Né le 31 mai 1945 à Eaux-Bonnes dans les Basses-Pyrénées, Henri Emmanuelli est décédé le 21 mars 2017 à Bayonne, à l'âge de 71 ans.

### Ses mandats :

- Député de la 3<sup>e</sup> circonscription des Landes de 1978 à 1981, puis de 1986 à 1997 et de 2000 à 2017
- Secrétaire d'État chargé des Départements et Territoires d'outre-mer de 1981 à 1983
- Président du Conseil général / départemental des Landes de 1982 à 1997 et de 2000 à 2017
- Secrétaire d'État chargé du budget de 1983 à 1986
- Président de l'Assemblée nationale de 1992 à 1993
- Premier secrétaire du Parti socialiste de 1994 à 1995
- Président de la commission des Finances de l'Assemblée nationale en 1997 et de 2000 à 2002.



Inauguration du FJT - 1991



1<sup>ère</sup> pierre de la MAPAD - 1993



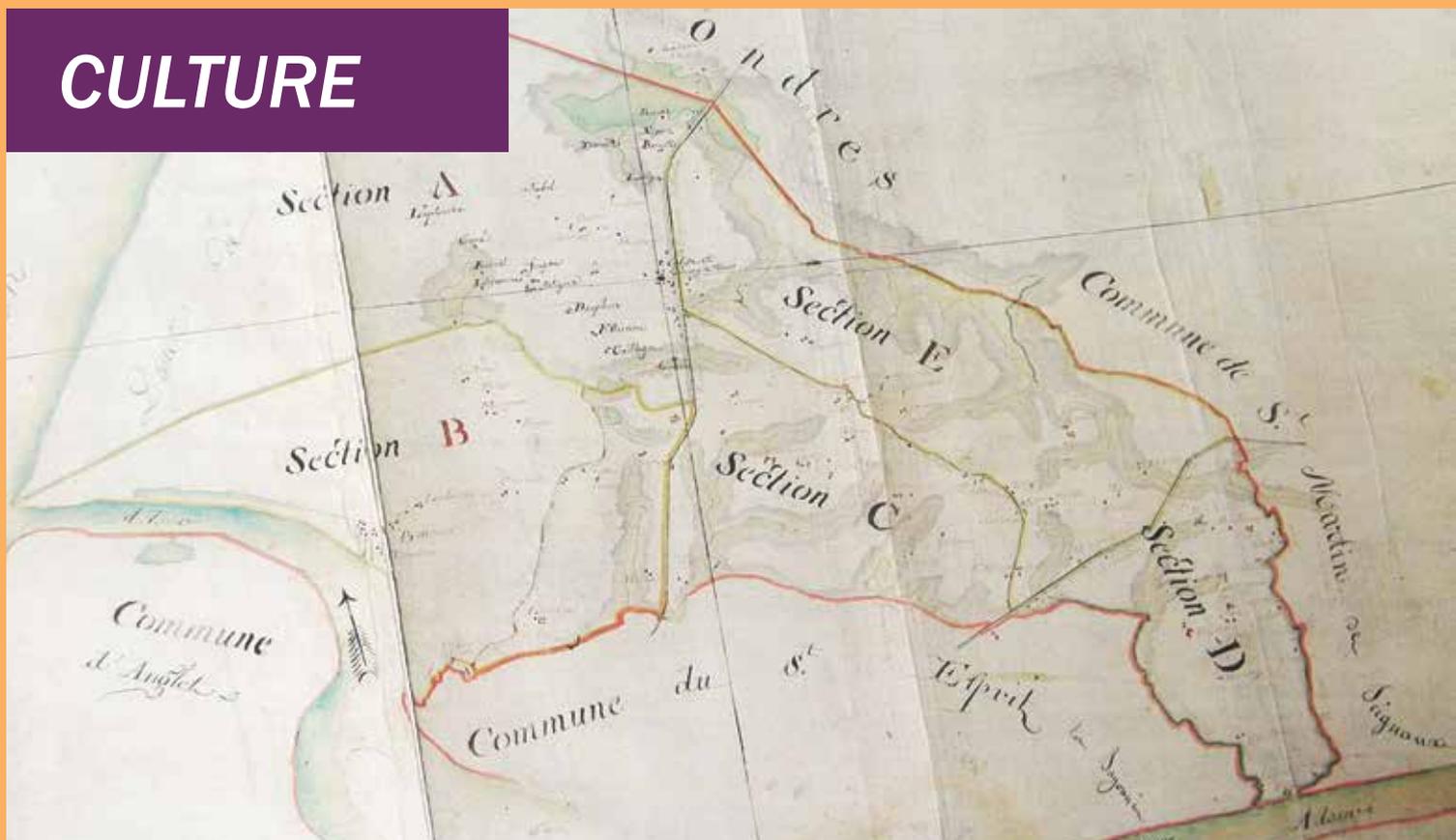
Inauguration du Pôle territorial de coopération - 2014



Inauguration de la médiathèque Les Temps Modernes - 2010



Obsèques de Jean-André Maye - 2014



Extrait du cadastre dit Napoléon de 1810, tableau d'assemblage de la commune de Tarnos. La majeure partie de la section B de la commune de Tarnos a été « distraite » pour former la commune de Boucau. (Archives municipales de Tarnos- cote 1G1)

## PATRIMOINE TARNOSIEN

### 1857 : Tarnos amputée de Boucau

Il y a 160 ans...

Commune de plus de 3100 habitants au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Tarnos est « amputée » en 1857 de deux de ses quartiers. En effet, la loi du 1<sup>er</sup> juin 1857 attribue au département des Basses Pyrénées les quartiers de Romatet et Boucau, dont « les deux sections formeront sous le nom de Boucau une commune distincte ».

À l'origine de cette décision, le tracé du chemin de fer reliant Bordeaux à Bayonne à partir de 1852 et la construction d'une gare au quartier du Boucau de la commune de Tarnos, donnant un nouvel élan économique à cette partie du territoire.

Le département des Basses Pyrénées et la ville de Bayonne n'ayant aucune emprise administrative sur la rive droite de l'Adour, la commune de Saint Esprit, alors commune landaise, est également rattachée à Bayonne et aux Basses Pyrénées.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, à deux reprises, la nouvelle commune de Boucau réclame son extension vers l'océan, projet refusé en 1866 et 1877.



### Évolution de la population de Tarnos et Boucau avant et après la « distraction » de Boucau (source: <http://cassini.ehess.fr>)

ANNÉE	1856	1861	1896*	2013
TARNOS	3 112 habitants	1 657 habitants	3 071 habitants	12 269 habitants
BOUCAU		1 487 habitants	3 989 habitants	7 837 habitants

\* données à mettre en perspective avec l'implantation de l'usine des Forges de l'Adour au début des années 1880



2. Les sections de Boucau et de Romatel sont distraites de la commune de Tarnos, canton de Saint-Esprit, arrondissement de Dax, département des Landes, et réunies à l'arrondissement de Bayonne (Basses-Pyrénées). Ces deux sections formeront, sous le nom de *Boucau*, une commune distincte, dont le chef-lieu est fixé à Boucau.

3. La commune de Saint-Esprit et la nouvelle commune de



Carte postale « le Boucau - la gare (arrivée d'un train) ». Sans date. (Archives municipales de Tarnos-fonds privé- cote 7Z)

Extrait du bulletin des Lois, 1<sup>er</sup> semestre 1857, « loi qui 1<sup>o</sup> réunit la commune de Saint Esprit (Landes) à la ville de Bayonne ; 2<sup>o</sup> distrait les sections de Boucau et Romatel... », (Archives municipales de Tarnos- Dossier documentaire)



1867 Tendant à réclamer au borinage rectifier les limites de la Commune de Tarnos (Landes), d'avec celle de Boucau Basses Pyrénées et la demande d'annexer à cette dernière une portion de terrain nature de Pignada qui de tous les temps dépendait des quartiers Romatel et Boucau et qui est resté dépendant de Tarnos lorsqu'on a distrait de cette commune ces deux



Carte postale « Tarnos - Barrière du Lille ». Sans date. (Archives municipales de Tarnos - fonds privé - cote 7Z). Passage à niveau avant l'intersection entre les actuelles avenues Lénine et Jaurès et le square Albert Mora. La maison du garde barrière existe toujours.

Département, N° 16 le Chef de Camp d'instaura cette affaire à cet effet il demanda que le Conseil municipal prit une délibération expliquant les motifs de cette demande; ensuite il reclama le plan des lieux comprenant l'étendue des deux communes en indiquant par des traits différents les terres de chacune d'elles et faisant ressortir la parcelle qu'on demandait d'annexer. Il y ajouta au bas de la population de chaque commune, et le nombre d'habitants de la parcelle à annexer. Cette instruction a formé un dossier qui fut renvoyé auquel on a joint le procès verbal d'assemblée du 11 Décembre 1866 par M. Alexandre d'Arcahanville <sup>substitut du Procureur</sup> Commissaire aux prises par arrêté de M. le Sous Préfet de Bayonne en date du 28 Novembre 1866 et obtenu avec l'avis du commissaire l'opulien du 20 Décembre 1866. Les probalement joints à l'adresse du Conseil général de la

Projet de courrier de la commune de Boucau adressé au Conseil général des Basses Pyrénées relatif à la demande d'annexion « d'une portion de terrain nature de Pignada », 06 octobre 1867. (Archives municipales de Tarnos- cote 1N1)

## À vos Archives !

Dans le cadre de la **préparation des prochaines journées européennes du Patrimoine** qui se dérouleront les 16 et 17 septembre, la ville de Tarnos lance un **appel à la collecte d'archives**.

Vous conservez des documents, des photos portant sur la seconde guerre mondiale et plus précisément sur le mur de l'Atlantique ? **Venez les présenter aux archives municipales de Tarnos** où ils seront numérisés puis restitués. Vous pouvez également confier vos archives familiales sous forme de don aux Archives de la ville afin qu'elles soient conservées pour les générations futures.

## CONTACT

Direction des Ressources - Archives Municipales

☎ 05 59 64 00 40 - ✉ archives@ville-tarnos.fr

Pour toute communication de documents, la salle de consultation des archives est ouverte au public les mardis et jeudis de 8h30 à 12h ou sur rendez vous.

Une deuxième édition réussie !

# ON DANSE !



Crédit photo Frédérique Dimeglio



Crédit photo Éric Fleuriau-Chateau



Crédit photo Éric Fleuriau-Chateau

Pas moins de **600 danseurs et danseuses** sont inscrits dans les clubs de la ville !

Fort de cet engouement, la Ville a eu l'idée de réunir des associations tarnosiennes pour faire se rencontrer les passionnés de différentes disciplines.

Le temps d'un week-end, pour la deuxième année consécutive, **stages, spectacles et master class communs ont été organisés.**

Horizon danse et la section classique de la SICSBT, mais aussi Free Danse de l'AST étaient les moteurs de ce week-end, avec la compagnie professionnelle de Modern Jazz Rick Odums.

**Merci à elles !**



Crédit photo Frédérique Dimeglio



Crédit photo Éric Fleuriau-Chateau



Crédit photo Éric Fleuriau-Chateau

# MÉDIATHÈQUE

## Toujours plus de musique à la médiathèque

La musique tient depuis toujours une place importante à la médiathèque. Dans un espace dédié, elle propose à ses usagers des collections variées dans tous les genres (rock, rap, jazz, blues, soul, électro, chanson française, musique classique, scène locale et musiques basques, musiques du monde, chansons pour enfants, bandes originales de films...) et sur tous les supports avec près de 5 500 CD, 700 livres, 500 partitions et méthodes d'apprentissage, 200 DVD.

### ➔ Une borne tactile pour écouter les nouveautés

Depuis quelques semaines, il est possible d'écouter, dans leur intégralité, les derniers disques achetés par la médiathèque via une borne tactile dédiée. Découvrez les albums avant de les emprunter (ou de les réserver si un autre usager vous a devancé !). Et sachez aussi que l'on peut toujours écouter n'importe quel disque du fonds sur l'une des 2 bornes d'écoute en accès libre.

### ➔ Emprunter un instrument ?

Jusqu'à présent à la médiathèque, vous pouviez : découvrir le dernier disque de votre groupe favori, lire la biographie d'un chanteur, regarder un documentaire musical ou encore travailler une partition...

Désormais, et depuis le 22 avril, il est également possible d'emprunter un instrument de musique !

Comme tout autre document, vous pouvez emprunter un instrument pour l'essayer à votre domicile.

Vous pratiquez déjà, vous avez envie de vous y (re)mettre, vous hésitez dans votre choix ?

La médiathèque, en partenariat avec la Médiathèque Départementale des Landes, met à votre disposition :

- une guitare classique
- une guitare folk
- une guitare folk pour gaucher
- une guitare électrique
- une guitare basse
- un yukulélé
- un djembé
- un cajon

Le prêt est ouvert à tout abonné, âgé d'au moins 13 ans, pour une durée de 3 semaines, renouvelable si l'instrument n'est pas réservé.

### « La musique libre, qu'est-ce que c'est ? »

**Samedi 6 mai à 17h**, venez découvrir la musique libre avec Antoine Viry, de l'association Ziklibrenbib.

La « musique libre » n'est pas un nouveau style musical, ni une nouvelle manière de faire de la musique. Cette expression définit simplement des modes de diffusion et d'utilisation nouveaux, choisis par un pan de plus en plus important de la création musicale. Liberté de diffusion, droit d'auteur, partage, copie, licences creative commons... Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur toutes ces notions, en écoutant la musique d'Antoine Viry !

Vous pourrez également tout au long du mois de mai participer à l'élection du titre de l'année Ziklibrenbib 2017 : la sélection des morceaux est disponible sur l'une des clés USB empruntables à la médiathèque, mais aussi sur le site [ziklibrenbib.fr/election](http://ziklibrenbib.fr/election)

Écoutez, choisissez et votez, en déposant votre bulletin dans l'urne (à la médiathèque) ou directement en ligne.

Une occasion unique pour découvrir des musiques et des musiciens qui sortent des sentiers battus, et qui comptent sur vous plutôt que sur l'industrie du disque pour se faire connaître et vivre de leurs créations.

### Pour plus de renseignements :

☎ 05 59 64 34 43 - ✉ [lestempsmodernes@ville-tarnos.fr](mailto:lestempsmodernes@ville-tarnos.fr)



## En Bref...

### Bienvenue à Tarnos !

Cela fait moins d'un an que vous êtes installés à Tarnos ? La municipalité vous propose de participer à la réception des nouveaux Tarnosiens, le 23 juin à 18h30, à l'Hôtel de Ville. Cette cérémonie d'accueil est pensée pour favoriser votre intégration au sein de votre nouvelle commune. Vous découvrirez l'histoire de Tarnos, son développement, son actualité et toutes les informations sur les activités de loisirs, culturelles, sportives ou éducatives proposées à Tarnos. Cette réception est ouverte sur inscription, une invitation vous sera adressée à votre domicile.

☎ 05 59 64 49 35

✉ [culturesport@ville-tarnos.fr](mailto:culturesport@ville-tarnos.fr)

### Concours des Maisons Fleuries

Le concours des maisons fleuries est lancé ! Les inscriptions devront être effectuées avant le 16 juin 2017 auprès de la Direction de la Vie Culturelle et Sportive. Trois catégories sont définies : « maisons & jardins », « balcons » et « jardinetts ».

☎ 05 59 64 34 45

✉ [iaparicio@ville-tarnos.fr](mailto:iaparicio@ville-tarnos.fr)

### Permanences des Impôts

Une permanence est organisée à l'Hôtel de Ville le mardi 9 mai de 9h à 12h et de 13h à 16h afin de vous aider à remplir votre feuille d'imposition.

☎ 05 59 64 00 40

## AIDE AUX PERSONNES

Des permanences sont organisées régulièrement au Centre Communal d'Action Sociale

■ ADIL (information logement) : 1<sup>er</sup> lundi du mois de 14h à 17h sur rendez-vous au 05 58 91 00 11

■ Secours Populaire : 1<sup>er</sup> lundi du mois de 13h30 à 16h30

■ Confédération Syndicale des Familles : 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 17h30 à 19h30

■ AGIR abcd (complémentaire santé) : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis du mois de 9h30 à 11h45 ou sur rendez-vous au 05 59 58 27 99

■ Service Pénitentiaire Insertion et Probation : tous les jeudis de 9h à 17h sur rendez-vous au 05 58 90 79 50

■ CAF : tous les vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 (attention : un vendredi sur deux, les permanences ont lieu uniquement le matin), sur rendez-vous au 0 810 25 64 10

■ Centre d'information sur les droits des Femmes et des Familles : 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 17h

■ Centre de Santé mentale : mardi, mercredi et vendredi toute la journée et jeudi uniquement le matin, sur rendez-vous au 05 58 91 48 38.

■ ASAEL (sauvegarde de l'enfance) : le mercredi sur rendez-vous au 05 58 72 49 83

■ APAPEI Landes : 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois sur rendez-vous au 05 58 56 95 70

■ ADFI (aide aux victimes des sectes) : 1<sup>er</sup> jeudi du mois de 14h30 à 17h, sur rendez-vous au 06 08 00 01 03

Plus d'informations auprès du CCAS de Tarnos  
13 chemin de Tichené - ☎ 05 59 64 88 22



À noter également, à l'Hôtel de Ville, l'association Autisme Landes tient une permanence le 3<sup>e</sup> samedi du mois de 10h à 12h.  
☎ 06 70 36 26 52

## FESTIMAI

Cette année, le Festimai fête ses 20 ans !

Fidèle à sa démarche solidaire, ce festival, organisé par la Communauté de communes du Seignanx, invite tous les publics à découvrir dans chacune des huit communes, des spectacles accessibles et généreux, issus de nombreuses disciplines du Spectacle Vivant (chant, musique, théâtre et café-théâtre, cirque...).

À Tarnos, une soirée opéra pleine d'humour est proposée le vendredi 12 mai, salle Maurice Thorez : « *Monsieur Choufleuri rentre chez lui* ».



Informations et réservations : Communauté de communes du Seignanx  
Maison Clairbois -1526 Avenue de Barrère  
40390 Saint-Martin-de-Seignanx  
☎ 05 59 56 61 61 - ✉ [accueil@cc-seignanx.fr](mailto:accueil@cc-seignanx.fr) - 🌐 [www.cc-seignanx.fr](http://www.cc-seignanx.fr)  
Billetterie en ligne : [www.seignanx-tourisme.com/](http://www.seignanx-tourisme.com/)

Samedi 6 mai

## « La musique libre, qu'est-ce que c'est ? »

Présentation des licences creative commons appliquées à la musique, avec Antoine Viry de l'association Ziklibrenbib (lire p.40). 05 59 64 34 43

Samedi 6 et dimanche 7 mai

## Kermesse

Organisée par Rencontre et Amitié, salle Maurice Thorez. 05 59 74 51 21

Dimanche 7 mai

## 2<sup>e</sup> tour des élections présidentielles

Lundi 8 mai

## Cérémonie de commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale

Rendez-vous à 10h15 devant l'Hôtel de Ville. 05 59 64 34 45

Mardi 9 mai

## Permanence des impôts

Organisée à l'Hôtel de Ville de 9h à 12h et de 13h à 16h (lire p.41).

Vendredi 12 mai

## « Le temps du repas ou comment rendre nos enfants heureux à table »

Conférence avec Sylvie Marty, nutritionniste, à 18h30, médiathèque Les Temps Modernes. 05 59 64 49 53

## FestiMai

Organisé par la Communauté de communes du Seignanx, salle Maurice Thorez (lire p.41). 05 59 56 61 61

Samedi 13 mai

## « L'alimentation chez le tout-petit »

Journée de la Petite Enfance de 9h à 12h30 (lire p.44). 05 59 64 49 53

## Portes ouvertes du centre de formation PERF

Espace Technologique Jean Bertin, avenue du 1<sup>er</sup> mai (lire p.44).

Dimanche 14 mai

## Concert de hautbois

Salle Maurice Thorez à 11h. 05 59 64 49 40

## Concours de tir à l'arc

Organisé par la SICSBT Tir à l'arc, stade Mabillet. 06 83 00 59 55

## Kermesse

Organisée par l'école Notre-Dame-des-Forges. 06 79 80 61 44

## Vide grenier

Organisé par l'OCCE R. Lasplacettes, à l'école. 06 71 85 38 54

Vendredi 19 mai

## Kermesse

Organisées par les écoles Odette Duboy et Jean Mouchet. 05 59 64 24 25

## « Usages et dérives des réseaux sociaux »

Pizza-débat à 19h30, salle Maurice Thorez (lire p.44). 05 59 64 49 59

Samedi 20 mai

## Tournoi de rugby Destribats

Organisé par l'école de rugby du BTS au stade intercommunal Jean-André Maye. 05 59 64 76 66

Dimanche 21 mai

## Vide grenier

Organisé par l'APEL Notre-Dame-des-Forges, Parc de la Nature. 06 52 57 08 16

## Concert de printemps

Proposé par le chœur Ermend Bonnal à l'église des Forges. 05 59 64 08 12

Mercredi 24 mai

## Animation Jeux en famille

Organisée par le Centre de Loisirs à 14h30, écoles Durroty et Poueymidou. 06 72 04 57 32

Du 24 au 28 mai

## Fêtes locales

Voir programme p 45-47.

Jeudi 25 mai

## Concours de pêche

Organisé par Les Pescadous des Lacs, au Lac de la Tuilerie. 06 67 30 98 41

Samedi 27 mai

## Cérémonie commémorative

Organisée dans le cadre de la Journée Nationale de la Résistance au Mémorial des Forges. 05 59 64 34 45

## Tournoi de rugby

Organisé par l'école de rugby du BTS au stade intercommunal. 05 59 64 76 66

Jeudi 1<sup>er</sup> juin

## Attention à la Peinture

Conférence avec Jean-Yves Roques (association L'Enfance de l'Art) sur le thème : « Paris - New York 1948-68 »  
*Un état des lieux transcontinental de l'art et des idées au cœur de l'occident contemporain.* Médiathèque Les Temps Modernes, à 20h. 05 59 64 34 43

Vendredi 2 juin

## Concert

Proposé par le groupe vocal Shanteona, église des Forges. [ericaldubehere@hotmail.fr](mailto:ericaldubehere@hotmail.fr)

Samedi 3 juin

## Animation disc-golf

Organisée par le Disc-golf Sud Landes au Parc de la Baye. 06 62 59 39 76

## Fête de la Rockscool

Organisée par La Locomotive, salle Maurice Thorez. 09 53 62 38 01

Dimanche 4 juin

## Vide grenier

Organisé par le chœur E. Bonnal, au Parc de la Nature. 05 59 64 08 12

## Tournoi des vétérans

Organisé par l'AST Foot, au stade intercommunal. 05 59 64 26 27

Lundi 5 juin

## Tournoi des jeunes

Organisé par l'AST Foot, au stade intercommunal. 05 59 64 26 27

Vendredi 9 juin

## Kermesse

Organisée par l'école Henri Barbusse, salle Biarrotte. 05 59 55 34 98

Samedi 10 juin

## « Arts et Jeux »

Après-midi en famille organisé par le Centre de Loisirs à 14h30, au Parc de la Nature. 06 72 04 57 32

## Gala de Fitness

Organisé par l'Aérofit's Club Tarnos à 21h, salle Maurice Thorez. 06 81 84 25 65

Dimanche 11 juin

## 1<sup>er</sup> tour des élections législatives (lire p.14).

## Spectacle de danse

Organisé par Urban Dance School, salle Maurice Thorez. 06 26 58 54 10

## Tournoi annuel de disc-golf

Organisé par le Disc-golf Sud Landes, toute la journée, au Parc de la Baye. 06 62 59 39 76

Mardi 13 juin

## Spectacle de fin d'année

Organisé par l'école Jean Mouchet à 20h, salle Joseph Biarrotte. 05 59 64 24 25

Vendredi 16 juin

## Assemblée générale et repas

Organisés par le Boucau Tarnos Retraite Sportive à 14h, salle Maurice Thorez. 06 18 90 87 73

### || Kermesse

Organisée par l'école Félix Concaret, à l'école. 05 59 64 01 20

### || Kermesse

Organisée par l'école Jean Jaurès, à l'école. 05 59 64 66 51

### || Spectacle de fin d'année

Proposé par l'école élémentaire Jean Jaurès à 17h, salle Léo Lagrange. 05 59 64 66 51

Samedi 17 juin

### || Fête de la Gym

Organisée par la SICSBT Gym Sportive, salle Léo Lagrange. 06 81 93 95 55

### || Assemblée générale et pique-nique

Organisés par l'ANACR et Amis de la Résistance à partir de 10h, au Parc de la Nature. 05 59 64 02 94

### || Spectacle de fin d'année

Proposé par l'association Urban Dance School, salle Maurice Thorez. 06 26 58 54 10

### || Finale du tournoi de pelote

Organisée par l'ALTB à 14h, salle Joseph Biarrotte. 06 08 92 88 79

Dimanche 18 juin

### || 2<sup>e</sup> tour des élections législatives (lire p.14).

Mercredi 21 juin

### || Fête de la musique

Organisée à la médiathèque Les Temps Modernes. 05 59 64 34 43

Vendredi 23 juin

### || Fête du collège

Organisée par le collège Langevin Wallon, salle Léo Lagrange. 05 59 64 87 17

### || Kermesse

Organisée par les écoles Charles Durroty et Daniel Poueymidou, à l'école Durroty. 05 59 74 82 00

### || Réception des nouveaux Tarnosiens

Organisée à 18h30, à l'Hôtel de Ville (lire p.41). 05 59 64 34 45

### || Assemblée générale

Organisée par la SICSBT Handball à 19h, salle Maurice Thorez. 06 17 13 57 89  
Samedi 24 juin

### || Remise de prix du concours littéraire

Organisée par l'ACI Gasconha à 15h30, à l'Hôtel de Ville. 05 59 03 34 78

### || Spectacle de fin d'année

Organisé par l'association Hegaldi AST Aerobic, salle Léo Lagrange. 06 88 74 84 46

### || Feu de la Saint Jean

Organisé par les Enfants de la Cité des Forges, à l'ancien fronton de la cité. 06 27 69 33 74

### || Casse-croûte de fin de saison

Organisé par l'AST Gym Volontaire, salle Maurice Thorez. 05 59 64 83 70

Du 24 au 30 juin

### || Exposition sur l'histoire des Forges dans les Landes

Proposée par le Centre Culturel de Boucau-Tarnos et les Enfants de la Cité des Forges, à l'église des Forges. 06 27 69 33 74

Dimanche 25 juin

### || Boucles de l'Océan

Organisées par l'AST ACLT Course Loisirs. 06 83 08 56 32

Vendredi 30 juin

### || Kermesse

Organisée par l'école Robert Lasplacettes. 05 59 74 82 10

## Du côté de la médiathèque Les Temps Modernes

### Les Croqueurs d'Histoires

Lectures pour les 0-3 ans les samedis 6 mai, 3 et 10 juin (sur inscription).

Lectures pour les 4-7 ans les samedis 20 et 27 mai, 17 et 24 juin (sans inscription).

### Critik@blok

Rencontre mensuelle d'échanges et de critiques littéraires pour adolescents

Mardis 9 mai et 6 juin à 17h30

### Marque-Page

Rencontre mensuelle d'échanges et de critiques littéraires adultes

Vendredis 19 mai et 16 juin à 18h30

☎ 05 59 64 34 43

✉ [lestempsmodernes@ville-tarnos.fr](mailto:lestempsmodernes@ville-tarnos.fr)

Programme sous réserve de modifications de dernière minute.  
Entrée gratuite.  
Sauf mention contraire.



## ENFANCE ET JEUNESSE



### L'alimentation au cœur de la journée de la Petite Enfance

Samedi 13 mai 2017, la Ville organise une journée pour les tout-petits et leurs parents, sur le thème de l'alimentation.

Les ateliers se répartiront entre l'Hôtel de Ville et la médiathèque :

- ➔ Petit déjeuner musical à 9h30, en partenariat avec l'école municipale de musique et ateliers conte à 10h et 11h à la médiathèque
  - ➔ Ateliers dégustation « tous les sens en éveil » avec Sylvie Marty, nutritionniste à 9h30, 10h15 et 11h à l'Hôtel de Ville.
- Diverses animations viendront également cadencer la matinée (dînette géante, peinture comestible, potager,...)

La veille, vendredi 12 mai à 18h30, Sylvie Marty animera une conférence à la médiathèque : « Le temps du repas ou comment rendre nos enfants heureux à table ».

Plus de renseignements :

☎ 05 59 64 49 35 - ✉ [deej@ville-tarnos.fr](mailto:deej@ville-tarnos.fr)

Retrouvez le programme en détail et les informations pour les inscriptions aux ateliers sur 🌐 [www.ville-tarnos.fr](http://www.ville-tarnos.fr)

### Nouveau : un rendez-vous « Pizza-débat » pour parents

Le portable toujours dégainé, les doigts s'agitant sur l'écran, et parfois les écouteurs vissés sur les oreilles : pas facile de communiquer avec son ado.

Ce comportement est-il grave ou normal ? Quel équilibre entre sévérité et laisser-faire ? Comment se faire une place à côté du smartphone de son jeune ? Comment savoir et réagir si votre enfant se fait harceler ou se comporte mal sur les réseaux sociaux ? Comment se comprendre entre parent et ado ?

Dans une ambiance détendue, autour de tables où des pizzas seront servies gratuitement, venez discuter avec des professionnels du monde éducatif, après une introduction théâtrale !

Les élèves de 4<sup>e</sup> du collège Langevin-Wallon auront assisté au spectacle participatif de la compagnie OXO, sur le même thème, dans la journée !

Avec le psychologue Marc Rodrigues, spécialiste des addictions à l'écran. En partenariat avec le collège Langevin Wallon et le lycée professionnel Ambroise Croizat.

Vendredi 19 mai à 19h30 salle Maurice Thorez. Entrée libre et gratuite. Renseignements ☎ 05 59 64 49 59



## PÔLE BERTIN

### Portes ouvertes du Centre de Formation Territorial PERF

Le Centre de Formation Territorial PERF organise dans ses locaux, au sein de l'Espace Technologique Jean Bertin à Tarnos, une journée Portes Ouvertes samedi 13 mai.

Au programme : mini-conférences à 10h30, 11h30, 14h et 15h sur le commerce et l'administratif, l'orientation professionnelle et les compétences clés/remise à niveau, le BTP et l'éco-construction et l'accompagnement VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Des visites guidées de l'établissement auront également lieu toute la journée.

Venez découvrir le Centre de Formation Territorial et les nombreuses formations qu'il propose afin de vous aider à réaliser vos projets professionnels et de développement d'entreprise !

Samedi 13 mai de 10h à 16h

Plus d'infos sur 🌐 [www.perf.coop](http://www.perf.coop)

Facebook « Centre Perf »

-DANS LE CADRE DES FÊTES DE TARNOS-

# La foulée Tarnosienne

**JEUDI 25 MAI | 8KM**

**DÉPART** |  **STADE  
MABILLET**

 **9<sup>H</sup>30**

**11<sup>H</sup> REMISE DES PRIX  
ET BUFFET**

offert par le comité des fêtes

**ATTENTION**

**INSCRIPTION 5 EUROS (TEE-SHIRT OFFERT PAR LE COMITÉ)**

PENSEZ À AMENER :

>> **VOTRE CERTIFICAT MÉDICAL**  
**OU PHOTOCOPIE DE LA LICENCE** <<



RENSEIGNEMENTS

ET PRÉ-INSCRIPTIONS :

 05 59 64 95 28

 [animationsportive@ville-tarnos.fr](mailto:animationsportive@ville-tarnos.fr)

LES JEUNES NÉS À PARTIR DE 2001 POURRONT PARTICIPER

Avec la participation de l'AST ACLT Association Course Loisir Tarnos

# FÊTES LOCALES

## DEMANDEZ LE PROGRAMME !

### MERCREDI 24 MAI

- 14h : Attractions Foraines
- 14h30 : Après-midi récréative pour les jeunes - animée par Oscar le Clown - école Durroty. Les enfants restent sous la responsabilité des parents. Annulée en cas de pluie. Goûter offert par le comité des fêtes.
- 19h30 : Ouverture officielle des Fêtes sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Apéritif offert par la municipalité.
- 20h30 : Soirée Casetas - Chapiteau place Serpa



- 22h : Bal - podium RD810 (face à La Poste) animé par El Toro

### JEUDI 25 MAI

- 8h - 12h : Concours de pêche au lac de Carrefour Tarnos - organisé par l'AAPPMA, les Pescadous des lacs et le Comité des Fêtes - Inscriptions sur place à partir de 7h30
- Renseignements : 06 16 49 08 57
- 9h30 - 12h : Courses à pied « La Foulée tarnosienne » (voir p.45)
- Course de 8 km au départ du stade Vincent Mabillet. Participation 5€. Buffet à l'arrivée de la course. Pré-inscription par téléphone 05 59 64 95 28 - 05 59 64 95 29

ou animationsportive@ville-tarnos.fr ou sur place le jour même (à partir de 8h30). Certificat médical obligatoire ou photocopie de la licence sportive.

- 12h : Repas des anciens - Chapiteau Place Serpa. Offert par la municipalité aux plus de 65 ans. Inscription obligatoire avant le 19 mai auprès du service Vie culturelle et sportive au 05 59 64 49 35 et sur le site [www.ville-tarnos.fr](http://www.ville-tarnos.fr), rubrique « Vivre à Tarnos », « Nos aînés ».
- 14h : Attractions foraines - Place Serpa
- Tournoi de foot à 7 (sixte) - La Baye. Inscriptions au 06 85 75 44 65
- 14h30 : Arts de rue - Place Dous Haous
- Spectacle et concert de No Star de la Résidence Tarnos Océan
- Concours de pétanque - Place Saint-Charles - pour les licenciés
- 20h30 : Concert des chorales Kanta Barthes et Vertus (Marne) - église Saint-Vincent

### VENDREDI 26 MAI

- 9h - 18h : Festival Jeunes - remise des prix à 18h sur la place Dous Haous (lire ci-contre)
- 14h : Attractions foraines
- 14h30 : Concours de pétanque en doublette - pour les non licenciés - Place Saint-Charles
- 21h : Soirée années 80 - Chapiteau place Serpa
- Concert de Michael Jones, 1<sup>ère</sup> partie animée par l'école municipale de musique.
- Fin de soirée années 80 animée par l'animateur radio David Labat

- 22h : Bal - podium RD810 (face à La Poste) animé par El Toro

### SAMEDI 27 MAI

- 9h : Petit déjeuner Gras doubles - Chapiteau place Serpa
- 14h : Attractions foraines
- 14h - 18h : Force basque et Chants - Square Albert Mora
- 14h30 - 17h : Démonstration de modélisme - Quartier du Pissot
- 15h : Course cycliste Grand prix Robert Lasplacettes - Rue Fringon
- Organisée par le VCT
- 19h : Soirée casetas animée par Le Décibel - Chapiteau place Serpa
- 22h : Bal - podium RD810 (face à La Poste) animé par Festi Night



- 23h : Fanfare nocturne

### DIMANCHE 28 MAI

- 9h - 19h : Ball Trap - Grand prix de Tarnos
- 9h30 - 12h : Défilé des Bandas dans les rues de la Ville
- 12h : Apéritif offert par le Comité des Fêtes - Chapiteau Place Dous Haous
- 14h : Attractions foraines (demi-tarif)
- 16h : Courses de vaches - Terrain de foot du quartier Castillon (gratuit)

## ENSEMBLE, SOYONS VIGILANTS ET RENDONS LA FÊTE PLUS BELLE !



Dans le cadre du plan Vigipirate, le stationnement et la circulation des véhicules seront très réglementés dans le périmètre des fêtes.



Les sacs à dos et les bagages de grandes dimensions seront interdits.



Contenants interdits (verre, métal, plastique,...) La baisse significative des cas d'alcoolisation excessive remarquée l'an dernier a motivé la reconduction de l'opération « Zéro contenant ».



## C'est nouveau !

Cette année, en attendant que la future Place Alexandre Viro soit prête à accueillir les chapiteaux des fêtes, rendez-vous autour d'une Place Serpa agrandie pour l'occasion !

Mais ce n'est pas la seule nouveauté imaginée par le Comité des Fêtes !

- **Jeudi matin** : La Foulée tarnosienne. Si elle n'a pas pu avoir lieu l'an dernier, cette fois-ci, c'est la bonne ! À travers les rues et les bois de la ville, de la forêt du Stade Mabillet au Parc de Castillon, aller-retour, le parcours devrait vous régaler (voir p. 45).

- **Jeudi après-midi** : des spectacles gratuits à apprécier en famille : arts de rue, concert de RTO, démonstration du Pôle Dance de la SICSBT Place Dous Haous.

- **Samedi après-midi** : Gala de force basque dans la cours de l'école Jean-Jaurès.

- **Samedi soir** : Si le feu d'artifice n'a pas pu être maintenu pour des raisons de sécurité, une parade nocturne et pyrotechnique va enchanter petits et grands.

- **Dimanche matin**, vous le réclamez : le passage d'une bandas dans les quartiers est de retour ! Après ce réveil en fanfare, tout en bonne humeur, suivez les musiciens jusqu'au centre-ville... pour l'apéro !

## Festival jeunes - vendredi 25 mai

Vous voulez participer, avec vos amis, à une journée de folie, en relevant ensemble des épreuves de toutes sortes organisées par la Ville ? C'est facile ! Il suffit de monter une équipe de 4 jeunes nés entre 2000 et 2005 (inclus), de choisir un nom pour votre équipe et de trouver un déguisement correspondant !

Alors, prêts à relever le défi ?

Inscriptions et renseignements :

☎ 05 59 64 95 28 ou 05 59 64 95 29



## BUS GRATUIT

LES 24, 26 ET 27 MAI 2017



**Pendant les fêtes : « opération SAM c'est celui qui conduit qui ne boit pas et ne paye pas ! »**

Ensemble, contribuons à éviter les accidents de voiture suscités par la consommation d'alcool ! Cette opération est menée par la Ville avec le soutien du Comité des Fêtes.

*Navettes pour les soirées dansantes sur la Place mises à disposition pour la jeunesse tarnosienne par la Ville.*

**Coin repos sur la place Serpa le 24, 26 et 27 mai de 22h à 4h.**

Départ :

**21h15** : quartier des Forges - Square Mora, dépôt devant RTO.

**21h30** : Castillon

**21h40** : Les Platanes - Castagnet - École Durroty

**02h30** : École Durroty - Castagnet - Les Platanes

- Castillon - Square Mora - Quartier des Forges



## Repas des Anciens

**JEUDI 25 MAI - 12H**

Esplanade Serpa - sous le chapiteau

Ce repas est offert par la municipalité aux plus de 65 ans .

**Les inscriptions sont obligatoires au 05 59 64 49 35 ou sur [www.ville-tarnos.fr](http://www.ville-tarnos.fr).**

Animation musicale assurée par l'Orchestre adulte de l'école municipale de musique et Gérard Luc.

CHACUN SA



**DÉJECTIONS CANINES  
NON RAMASSÉES =  
35€ D'AMENDE**

